

LICENCES D'IMPORTATION :

Le dossier relatif à l'importation de véhicules, de céramique et de produits cosmétiques en cours d'examen

Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, a affirmé hier à Alger, que ses services n'avaient pas encore tranché trois dossiers relatifs à l'importation, au moyen de licences, de véhicules, de céramique et de produits cosmétiques. «Trois dossiers relatifs à l'importation au moyen de licences sont en cours d'examen en 2017», a indiqué M. Benmeradi à la presse en marge d'une journée d'études sur la problématique «Sécurité-Sécurité-Matières grasses» dans les aliments. **P. 3**

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO



27° : ALGER
34° : TAMANRASSET

Mercredi 20 septembre 2017 - 29 dhou Al hijja 1438 - N° 1713 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

CONSTITUTION

L'Etat de droit
thème principal
de la Conférence
mondiale
sur la justice
constitutionnelle

P.3

ALGÉRIE-AFRIQUE

L'Algérie dispose de
plans opérationnels
de lutte contre le
crime transfrontalier
au titre du mécanisme
de l'Afripol

P.24

ENERGIE

M. Guitouni
évoque la coopération
énergétique et le
marché pétrolier avec
les ambassadeurs
russe et vénézuélien

P.24

PARLEMENT

Le Conseil de la nation
participe à Rabat
à la 10^e conférence de la
Ligue des sénats et des
conseils consultatifs
africains et arabes

P.24

PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Lutte contre le crime et la corruption et création d'emplois, au centre des débats



Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont axé leurs interventions hier, au troisième et dernier jour du débat du Plan d'action du Gouvernement, sur la nécessité de poursuivre les efforts de lutte contre le terrorisme, le crime organisé et la corruption, insistant sur l'impératif de garantir aux jeunes l'accès aux postes de travail en vue de les préserver contre ces fléaux. **P. 4**

TOURISME-FORMATION

Signature d'une
convention de partenariat
sur la formation entre les
ministères du Tourisme
et de la Formation
professionnelle

P. 6

ENTREPRISES:

Maîtrise des
connaissances
juridiques pour
éviter les préjudices
financiers de l'arbitrage
international

P. 3

HYDROCARBURES :

Sonatrach
vise à optimiser
sa ressource
humaine
autant que ses
installations

P. 6

BAGAGES PERDUS:

M. Zaalane dépêche
une commission
d'inspection
à l'aéroport
international
d'Alger

P.3

SANTÉ

Intolérance alimentaire

Comment la
prévenir ?

P. p 12-13

HISTOIRE

Le rôle du
GPRA
dans l'inter-
nationalisation
de la cause
algérienne
mis en avant

P. 16

FOOTBALL

MONDIAL-2018, QUALIF/
6^e JOURNÉE :

Le match
Algérie-Nigeria
maintenu
à Constantine

P. 21

MDN

LUTTE CONTRE
LE TERRORISME
3 éléments
de soutien
aux groupes
terroristes
appréhendés
à Médéa et Bordj
Badji Mokhtar

P. 5

DGSN:

Une campagne de sensibilisation au profit de quelque 200 élèves de Boumerdès sur les fléaux sociaux

Les services de la Sûreté de wilaya de Boumerdès ont organisé au cours de cette semaine une campagne de sensibilisation au profit de quelque 200 élèves sur la mauvaise utilisation de l'internet, les dangers de la drogue et la prévention routière, a indiqué mardi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Organisée en coordination avec la direction de l'Éducation de la wilaya de Boumerdès à l'occasion de la rentrée scolaire 2017-2018, au profit des élèves du Cem Aissat Idir et du lycée Laid Al Khalifa, la campagne avait pour objectif une meilleure sensibilisation des enfants sur les consé-

quences désastreuses d'une mauvaise utilisation d'internet et de la consommation de drogues en particulier, précise la même source. La manifestation a vu la programmation de cours animés par des cadres de la Sûreté de la wilaya portant sur les différents fléaux sociaux, notamment les drogues et les dangers d'internet, ainsi que la présentation des règles de la sécurité routière, ajoute le communiqué. Dans ce sens, des dépliants de conseils sur le code de la route ainsi que les numéros mis en service par la DGSN à l'instar du numéro vert "15-48" ont été distribués aux élèves, conclut la même source.

Horaire des prières

Mercredi 29 Dhou El Hija 1438

Fajr	05:01
Dohr	12:42
Asr	16:10
Maghreb	18:52
Isha	20:12

FORMATION

Session de formation sur le secourisme, le sauvetage et la lutte contre les incendies au profit des éléments de la Sûreté de Laghouat

Les éléments de la Sûreté de wilaya de Laghouat, de différents grades et services, ont bénéficié durant cinq jours, d'une session de formation en matière de secourisme, de sauvetage et de lutte contre les incendies, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Cette session de formation, organisée en coordination avec la direction de la Protection civile de la wilaya de Laghouat, au niveau du centre de formation et de préparation de la Sûreté de wilaya, a pour principal objectif de "renforcer les capacités professionnelles des forces de police leur préparation aux différentes situations et imprévus pouvant survenir sur le terrain". Il a été question lors de cette session, de cours théoriques et pratiques sur le secourisme, les procédures d'évacuation d'urgence, les positions d'attente, l'évaluation et le diagnostic des fonctions vitales de la personne blessée et la prise en charge des personnes en perte de connaissance, ajoute la même source.

LE 24 SEPTEMBRE AU CRASC D'ORAN

Conférence sur le thème : «Santé mondiale, enjeu stratégique, jeux diplomatiques»



Le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (Crasc) d'Oran, organise dimanche 24 septembre à partir de 14h, une conférence animée par M. Joseph Brunet-Jailly (Science-politiques, Paris, France), sur le thème «Santé mondiale, enjeu stratégique, jeux diplomatiques».

Ooredoo Business organise des journées de détente pour ses partenaires et leurs familles de la région Est

Fort de son statut d'entreprise toujours plus proche de ses partenaires, Ooredoo a organisé samedi dernier, une journée récréative pour ses clients Entreprises et leurs familles de la région Est, en les invitant à partager des moments de détente et de villégiature à Constantine.

Dans un cadre convivial et luxuriant de l'Auberge Fleurie Chouder à Constantine, les partenaires de Ooredoo et leurs familles ont profité d'un riche programme d'animations éducatives et sportives en plein air.

Durant cette journée récréative, des espaces ont été aménagés afin de permettre aux enfants et à leurs parents de profiter pleinement de nombreuses activités ludiques, éducatives et sportives : spectacle de clown, ateliers de dessin, maquillage, coloriage et différents concours pour les enfants.

BASTION 23

Exposition sur les Jardins d'Alger



Le Centre des arts et de la culture, Bastion 23, abrite jusqu'au 29 septembre, une exposition intitulée «Jardins d'Alger» de «Djenan Dzair».



Météo

	Max	Min
Alger	27°	16°
Oran	30°	17°
Annaba	23°	14°
Béjaïa	25°	15°
Tamanrasset	34°	21°

ORAN :

Le parking à étages de Sidi Chahmi livré en octobre prochain

Le projet de réalisation d'un parking à étages au niveau de la commune de Sidi Chahmi (Oran) est en voie d'achèvement et sa réception est prévue pour le mois d'octobre prochain, a indiqué le directeur local de l'urbanisme et de la construction. Le projet, qui a démarré à la fin de l'année 2014, a atteint un taux d'avancement de 95%, a affirmé M. Mokhtar Merad, ajoutant qu'il ne reste que quelques travaux de finition ainsi que l'installation d'un ascenseur pour réceptionner l'ouvrage.

ENERGIES RENOUVELABLES / ORAN : Plus de 80 exposants attendus à l'«Era 2017»

Plus de 80 exposants nationaux et internationaux sont attendus à la 8ème édition du Salon international des énergies propres, des énergies renouvelables et du développement durable «Era 2017», qui aura lieu du 23 au 25 octobre 2017 au Centre des conventions d'Oran (CCO), a-t-on appris de l'organisateur de cet événement «Myriade Communication».

Le salon «Era», qui accompagne le programme national de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique en Algérie soutenu par le président de la République et qualifié de «priorité nationale», continuera à remplir sa fonction de catalyseur de la synergie des interventions des acteurs majeurs, institutions et opérateurs algériens et étrangers, dans les deux segments principaux, énergétique et industriel, duprogramme, a-t-on fait savoir.

«Les entreprises sont au cœur du Salon Era, car elles ont un rôle moteur dans l'émergence de l'industrie des énergies renouvelables, élément indispensable à la mise en place d'une économie nationale diversifiée et compétitive», a-t-on souligné.

Le programme de ce salon de trois jours comporte un cycle de conférences, qui traiteront principalement du programme national de développement des énergies renouvelables, dans ses deux segments constitutifs : énergétique et industriel.

FRANCE

La Grande Mosquée de Paris rejette la norme AFNOR sur les produits halal

La Grande Mosquée de Paris a rejeté la norme expérimentale émise par l'Association française de normalisation (AFNOR) définissant le caractère «halal» des produits alimentaires et dément avoir participé à l'élaboration de cette norme. «La Grande Mosquée de Paris, contrairement à ce qui a été annoncé par l'AFNOR, n'a en aucune manière participé à l'élaboration de cette norme et met en garde les responsables de l'Afnor de se prévaloir d'un accord de notre institution religieuse», a indiqué un communiqué de l'institution religieuse musulmane de référence en France. Elle s'élève «vigoureusement» contre la prétention de cet orga-



nisme laïc et civil, non religieux, de se parer des attributs de délivrance de licéité culturelle et émet toutes les réserves sur cette prétention normative du halal. Pour sa part, le Conseil français du culte musulman (CFCM) a également rejeté la norme de l'Afnor. Contacté par l'APS, un responsable du CFCM, Abdallah Zekri, a indiqué que son organisme n'a aucunement participé à l'élaboration de cette norme».

EAU:

Des perturbations prévues la semaine prochaine à Alger

Des perturbations dans l'alimentation en eau potable sont prévues au niveau de l'Est et du Centre d'Alger du 24 au 28 septembre en raison de l'arrêt pour maintenance périodique de la station de dessalement d'El Hamma, a indiqué hier la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) dans un communiqué. Ainsi, la société Hamma water desalination (HWD), chargée de l'exploitation de la station de dessalement de l'eau de mer d'El Hamma, a programmé un arrêt total de cette usine pour ses travaux de maintenance annuels, précise la même source.

Cet arrêt engendrera un déficit en production générant quelques perturbations en eau potable au niveau de l'Est et du centre de la capitale, note le communiqué qui souligne que des dispositions seront prises par Seaal sur le terrain pour compenser une partie de la production et réduire l'impact sur la population. A cet effet, la Seaal mettra en place un dispositif de citernage afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers pour réduire les désagréments, et alimenter également la population «dans les limites de ses possibilités».

La Seaal assure que la situation se rétablira progressivement durant la journée du jeudi 28 septembre.

CONSTITUTION

L'Etat de droit thème principal de la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle

L'Etat de droit a constitué le thème principal de la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle, tenue à Vilnius en Lituanie, avec la participation de 91 délégations des cours constitutionnelles et institutions équivalentes, dont la délégation algérienne conduite par le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci.

Tenu sous le thème «L'Etat de droit et la justice constitutionnelle dans le monde moderne», ce 4ème congrès a débattu de quatre sous-thèmes, à savoir les différents concepts de l'Etat de droit, les nouveaux enjeux de l'Etat de droit, le droit et l'Etat et enfin le droit et l'individu, précise le communiqué final de la conférence.

«Si le principe de l'Etat de droit s'articule différemment selon les pays, il n'en demeure pas moins le fondement de tous les systèmes juridiques du monde moderne, où il est entièrement lié à la démocratie et à la protection des droits de l'homme», souligne la même source,



rappelant que l'Etat de droit «est un principe généralement reconnu, indissociable de la constitution proprement dite».

«En tant que principe constitutionnel fondamental, il exige que le droit repose sur certaines valeurs universelles et est donc par essence inhérent à toute question constitutionnelle», affirme le communiqué.

Outre le thème principal, le 4e congrès a aussi été l'occasion d'établir un bilan de l'indépendance des cours constitutionnelles membres de la Conférence mondiale.

Le 5e congrès de la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle se tiendra en Algérie en 2020.

LICENCES D'IMPORTATION :

Le dossier relatif à l'importation de véhicules, de céramique et de produits cosmétiques en cours d'examen

Le ministre du Commerce, Mohamed Benmeradi, a affirmé hier à Alger, que ses services n'avaient pas encore tranché trois dossiers relatifs à l'importation, au moyen de licences, de véhicules, de céramique et de produits cosmétiques.

«Trois dossiers relatifs à l'importation au moyen de licences sont en cours d'examen en 2017», a indi-

qué M. Benmeradi à la presse en marge d'une journée d'études sur la problématique «Sucre-Sel-Matières grasses» dans les aliments.

Le premier responsable du secteur a rappelé, dans ce sens, qu'il y avait «des dossiers en cours d'examen, à l'instar de ceux relatifs à l'importation de véhicules, de céramique et de produits cos-

métiques».

«Une commission a été mise en place pour l'octroi de ces licences» a précisé le ministre qui a ajouté que cette dernière était en passe de parachever son action. Par ailleurs, M. Benmeradi a affirmé que son département avait tranché la majorité des produits et articles concernés par les licences importation. S'agissant

des marchandises soumises aux licences d'importation, le ministre a révélé que «22 catégories de produits figurent sur la liste et ce dans le cadre de la décision prise par le gouvernement il y a huit mois» ajoutant que «les dossiers relatifs à l'importation de l'acier, des viandes et d'autres articles ont été tranchés».

ENTREPRISES :

Maîtrise des connaissances juridiques pour éviter les préjudices financiers de l'arbitrage international

La maîtrise des connaissances juridiques est vitale pour les entreprises économiques nationales qui travaillent en partenariat avec les sociétés étrangères afin d'éviter les préjudices financiers en cas d'arbitrage international, a indiqué hier à Alger le ministre des Finances, Abderahmane Raouia.

S'exprimant lors d'un atelier de formation sur l'arbitrage international en présence d'experts, de juristes et d'une représentante de la Commission des Nations unies pour le droit commercial international (CNUDCI), le ministre a indiqué que son département ministériel euvrait en collaboration avec ceux des Affaires étrangères et de la Justice pour approfondir les mesures et dispositions liées à la législation en matière d'arbitrage international afin d'éviter d'éventuelles difficultés et litiges notamment dans les contrats internationaux.

A ce propos, il a affirmé que la promotion de l'investissement et des échanges commerciaux avec les par-

tenaires étrangers ne pouvait se concevoir sans un cadre juridique adéquat. Relevant le rôle de l'arbitrage international, M. Raouia a indiqué que ce dernier constituait, depuis ces dernières années, un mode de règlement privilégié par les grandes et petites entreprises pour dénouer leurs litiges juridiques liés aux contentieux contractuels et commerciaux. Pour sa part, la représentante de la CNUDCI, Mme Judith Knieper, a considéré que le principe de recours à l'arbitrage international consistait à éviter les juridictions nationales classiques comme les tribunaux, Cours d'appels et Cours suprêmes.

Evoquant la CNUDCI, elle a expliqué qu'elle se composait de représentants de 60 Etats et qu'elle a pour mission de coordonner avec d'autres organisations internationales dans le domaine du droit commercial international.

«Notre participation à cet atelier de formation vise à prendre connaissance des préoccupations de

l'Algérie en matière d'arbitrage international et d'essayer de trouver des solutions adéquates», a-t-elle expliqué.

Intervenant lors de cette rencontre, un enseignant en droit d'arbitrage, M. Mostefa Trari-Tania, a rappelé que le mode de règlement des différends liés au commerce international avait été institué pour la première fois en Algérie par un décret datant de 1993. En outre, la loi de 2008 portant code de procédures civiles et administrative consacre cette évolution positive dans la perception des problèmes liés au commerce international.

Il a ensuite cité les modes alternatifs de règlement des différends telles la conciliation et la médiation commerciales.

Cet atelier de formation a vu la participation des représentants des ministères des Affaires étrangères et de la Justice, des professeurs en droit, des avocats, des universitaires ainsi que des représentants d'entreprises privées.

LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU, HOCINE NECIB :

«Le secteur des Ressources en eau aspire à garantir l'autonomie dans l'approvisionnement en eau du complexe El Hadjar»

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a affirmé hier à Alger que son secteur aspirait actuellement à assurer l'autonomie dans l'approvisionnement du complexe sidérurgique d'El Hadjar en eau à travers des ressources hydriques non conventionnelles.

En marge de la séance de débat du plan d'action du gouvernement présenté dimanche dernier par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, le ministre a indiqué que le secteur oeuvrait à l'heure actuelle de concert avec des ingénieurs spécialisés à améliorer la qualité physico-chimique des eaux traitées pour l'adapter aux exigences de production du complexe d'El Hadjar.

Après définition de plusieurs critères inhérents à la composition de l'eau et sa teneur en sel, une étude sera lancée sur le canal de transfert de ces eaux vers le complexe d'El Hadjar, a-t-il poursuivi.

Le ministre a qualifié «d'acceptable» le taux d'avancement de l'étude du projet de transfert des eaux vers ledit complexe, ajoutant que l'opération d'approvisionnement se ferait immédiatement après vérification de la qualité de l'eau.

«Nous œuvrons à consacrer une enveloppe budgétaire à cet effet», a-t-il précisé.

Pour assurer l'approvisionnement de cette structure en eau, le secteur a mobilisé les eaux des trois vieux puits se trouvant à proximité, ajoute le ministre.

Les responsables du secteur veillent à diversifier les sources d'eau et à assurer la disponibilité de ce produit vital pour répondre à tous les besoins, à travers l'exploitation des nappes phréatiques, le dessalement de l'eau de mer, l'épuration des eaux usées et l'exploitation de l'eau des barrages, a ajouté le ministre.

Quant au niveau de distribution, M. Necib a avancé «un taux de distribution de 100% assurée de façon quotidienne», exprimant l'attachement du secteur à améliorer le réseau, rénover les équipements et développer la gestion.

A une question sur une éventuelle augmentation de la tarification de l'eau, le ministre a affirmé qu'aucune augmentation n'est prévue jusqu'à l'heure».

Une réunion des secrétaires généraux des ministères des Ressources en eau et de l'Energie est prévue mercredi pour préparer le dossier d'appel d'offres pour la station de dessalement de l'eau de mer pour la région d'Echatt dans la wilaya d'El Tarf.

Ledit dossier implique, selon le ministre, davantage de coordination et d'action commune et la préparation des dossiers pour finaliser l'appel d'offres.

Partenariat FAO-UIT pour renforcer les innovations dans l'agriculture

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'Agriculture (FAO) et l'Union internationale des télécommunications (UIT) se sont engagées, hier, dans un nouveau partenariat visant le renforcement des innovations liées aux TIC dans l'agriculture, a indiqué l'organisation onusienne sur son site web.

Ainsi, les dirigeants de la FAO et de l'UIT, respectivement M. José Graziano da Silva et M. Houlin Zhao, ont signé un Protocole d'accord visant à faciliter le développement de réglementations et de politiques e-agricoles et de groupes d'innovations spécialisés dans les TIC.

Ce protocole d'accord a pour but de renforcer la compétitivité agricole des pays à l'échelle nationale et régionale et d'améliorer la capacité des communautés rurales à adopter et à utiliser les TIC dans l'agriculture, la surveillance du changement climatique et dans la prévention des catastrophes.

Le protocole d'accord s'appuie sur une collaboration continue entre l'UIT et la FAO, consistant en une aide aux Etats membres à adopter une approche stratégique afin d'utiliser au mieux les TIC dans l'agriculture, a expliqué la même source.

Selon elle, les TIC possèdent un potentiel énorme pour contribuer au développement rural, renforcer la résilience des familles rurales, améliorer l'accès des agriculteurs aux marchés et aux autres services, ainsi que pour autonomiser les femmes et les jeunes.

En 2016, les deux institutions ont conjointement développé un guide stratégique pour l'e-agriculture, qui propose aux pays un cadre de travail et un plan directeur afin de développer leur stratégie nationale e-agricole.

En août 2016, l'UIT et la FAO ont également organisé un forum de solutions e-agricoles à Bangkok, a poursuivi la même source.

APS

BAGAGES PERDUS :

M. Zaalane dépêche une commission d'inspection à l'aéroport international d'Alger

Le ministre des Travaux public et des Transports, Abdelghani Zaalane, a dépêché une commission de l'inspection générale de son département à l'aéroport international d'Alger pour s'enquérir du fonctionnement du Bureau accueil et de réclamations en matière de prise en charge des doléances des passagers concernant la perte de bagages, indiquait hier un communiqué du ministère.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'améliora-

tion du service public et de la volonté de garantir la transparence dans la gestion des différents services aéroportuaires relatifs à la circulation des voyageurs, a précisé la même source.

Les commissions d'inspection ont été chargées de recenser tout dépassement éventuel et de s'enquérir sur le suivi réservé à ces enquêtes, ajoute le communiqué. Cette mesure sera généralisée à l'ensemble des aéroports du territoire national.

APN:

Lutte contre le crime et la corruption et création d'emplois, au centre des débats

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont axé leurs interventions hier, au troisième et dernier jour du débat du Plan d'action du Gouvernement, sur la nécessité de poursuivre les efforts de lutte contre le terrorisme, le crime organisé et la corruption, insistant sur l'impératif de garantir aux jeunes l'accès aux postes de travail en vue de les préserver contre ces fléaux.

A cet effet, le député Khaled Tazarart du Front El Moustakbal, a mis en garde contre les fléaux sociaux qui menacent les jeunes en Algérie, à l'instar de la consommation et de la vente de drogue et d'alcool, appelant à la réalisation de projets économiques et la création de postes d'emploi afin de prémunir les jeunes contre ces fléaux.

Le député El Hadj Laroussi Krid, du parti El Karama, a appelé à la protection des jeunes, notamment dans les régions frontalières contre le fléau de la drogue, soulignant que la wilaya de Tlemcen était particulièrement exposée aux risques du trafic de drogue provenant des frontières ouest du pays, estimant que l'unique solution résidait en la lutte contre le chômage et l'encouragement de l'investissement dans le cadre des PME.

Le député Mohamed Said Maansar, de l'Alliance MSP-FC, a affirmé que le temps était venu pour faire prévaloir l'intérêt suprême du pays et lutter contre la corruption dans tous les domaines, outre la réforme des systèmes éducatif et sanitaire et le maintien de la monnaie nationale qui constitue l'un des symboles de la souveraineté nationale.

Il s'est interrogé, en outre, sur le pullulement des barques de la mort qui emmènent des jeunes et même des enfants en Europe.

Les députés du Rassemblement pour la culture et de la démocratie (RCD) ont indiqué que la crise en Algérie était une crise politique, refusant d'évoquer le volet économique.

A cet égard, la députée Leila Hadj Arab a affirmé que l'Algérie vit le chaos et l'instabilité depuis 18 ans, du fait que les précédents gouvernements avaient passé sous silence différents dépassements.

Le député Mohcine Belabès (secrétaire général du RCD) a estimé que "le plan d'action du gouvernement et les déclarations du Pre-



mier ministre" ont exagéré la description de la situation actuelle, donnant une image plus effrayante de la crise que celle conçue par les citoyens", ajoutant que le gouvernement "dissimule la réalité des orientations générales de l'évolution de l'économie nationale à l'opinion publique".

M. Belabès a estimé que le Plan d'action "n'a pas apporté une solution sérieuse" garantissant une révision du système rentier et bureaucratique à l'origine, a-t-il dit, de la faillite de l'Etat, le retard accusé dans la création de nouvelles entreprises et l'entrave de l'activité des entreprises existantes".

L'intervenant a plaidé pour une "restructuration à tous les niveaux et dans différents domaines".

Estimant que la crise n'est pas d'ordre financier ou conjoncturel, le député a imputé la responsabilité de la situation qui vit l'Algérie au gouvernement qui peine, depuis 18 ans,

à dégager une vision claire et à avoir une lecture anticipée des événements permettant de mettre en place une stratégie adéquate et efficace en matière de développement".

Avant de conclure, M. Belabès a fait savoir que les députés de son parti voteront contre le Plan d'action du Gouvernement.

Les partis au Pouvoir ont exprimé leur soutien au Plan d'action du Gouvernement, notamment le Rassemblement national démocratique (RND) qui a enregistré une présence massive au troisième jour avec plus de 80 interventions depuis le début du débat.

Dans ce sens, le député Djamel Ghigane a relevé l'impact positif du Plan d'action dans le domaine social, notamment l'éducation, l'enseignement et la santé sur lesquels a mis le président de la République.

Le député Noureddine Yekdoumi de la même formation politique a salué la détermination du gouvernement à poursuivre la

concrétisation du programme du président de la République, notamment en ce qui concerne l'édification de l'Etat de droit et la réforme de la justice, plaidant pour l'activation de la numérisation en vue de la modernisation des transactions économiques et du traitement des affaires sociales outre la défense de la souveraineté nationale et la poursuite de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé.

Mme Khadidja Serraj du RND a accueilli favorablement la décision judiciaire du président de la République de ne pas recourir à l'endettement extérieur, appelant à la conjugaison des efforts pour lutter contre la corruption et la création d'une prime forfaitaire au profit des personnes atteintes de maladies chroniques.

Dans le même sillage, les députés Mohamed El Hadi Ben Abderrahmane et Aïssa Nekasse, ont salué le Plan d'action du Gouvernement et le projet du président de la République en matière de concrétisation des réformes dans l'économie nationale, la préservation de la justice sociale, de la solidarité nationale et l'instauration de la bonne gouvernance. Pour sa part, la députée Nabila Biyaza du Mouvement populaire algérien (MPA), a mis l'accent sur l'importance de lutter contre le népotisme et le régionalisme pour préserver la stabilité du pays.

M. Belkacem Slatnia du parti du Front de libération nationale (FLN) a exprimé le soutien de sa formation au Plan d'action qui vise à trouver des solutions à la crise sans recourir à l'endettement extérieur.

Après les interventions des députés, le débat s'est poursuivi par les interventions des présidents des groupes parlementaires. La réponse du Premier ministre et le vote du Plan d'action du Gouvernement sont prévus pour jeudi.

Les députés de la majorité parlementaire réitèrent leur soutien «absolu» aux mesures contenues dans le Plan d'action du gouvernement

Les députés de la majorité parlementaire ont réitéré lors des travaux de la séance plénière consacrée au débat du projet de Plan d'action du gouvernement, qui s'est poursuivi lundi, leur «soutien absolu» aux mesures contenues dans le plan d'action du gouvernement, estimant que ce dernier consacrait «la bonne gouvernance» du gouvernement qui «permettra de maintenir la souveraineté financière du pays».

Les députés du Rassemblement national démocratique (RND), du Front de libération nationale (FLN), de la jeunesse Amal al-Jazair (TAJ) et du Mouvement populaire algérien (MPA), ont été unanimes à affirmer que le Plan d'action du gouvernement «comprend les solutions idoines pour surmonter la crise financière» appelant dans ce sens le peuple à «soutenir le gouvernement pour sortir de cette crise».

La députée Imane Aradha du RND, a estimé dans ce sillage que la décision du gouvernement de «s'adresser» honnêtement au citoyen représentait «une démarche audacieuse qui permettra certainement d'aller de l'avant». Yahia Kebir du même parti, a évoqué l'importance d'informer les citoyens concernant la conjoncture qui prévaut en Algérie se disant convaincu que le pays «qui a su résister durant trois ans à la chute des cours du pétrole, saura se maintenir grâce aux options préventives initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en tête desquelles le non recours à l'endettement extérieur».

De son côté, la députée Saïda Bounab du FLN a salué le contenu dudit plan qui s'inscrit en droite ligne du programme du président de la République. Elle a, toutefois, émis certaines remarques dont la nécessité de revoir le système des aides sociales.

«La situation est inquiétante», a précisé le député Abderrahman Driss (FLN), ajoutant que cela nécessitait «l'adoption d'une approche multidimensionnelle, permettant de maintenir la paix au pays et de consolider la démocratie, l'Etat de Droit et le dialogue avec toutes les formations politiques et les acteurs de la société civile».

La députée Meriem Messaoudani de l'Alliance MSP-FC, estime que le plan d'action du gouvernement est «une reconnaissance de la crise en l'absence d'une vision claire pour s'en sortir, sachant que le gouvernement précédent avait refusé de reconnaître l'existence d'une crise il y a trois mois».

Abondant dans le même sens, le député Torchi Fathi du Parti des travailleurs (PT) a indiqué que «ce plan qui qualifie la conjoncture de critique, a été précédé il y a peu de temps d'un autre plan plutôt rassurant en la matière», s'interrogeant sur le sérieux des autorités à élaborer une «politique réaliste».

La majorité des interventions des députés ont été axées sur les préoccupations locales des wilayas qu'ils représentent au lieu de débattre du contenu du Plan.

Des députés appellent le gouvernement à diversifier les sources de financement de l'économie nationale

Des députés de l'Assemblée populaire nationale, ont appelé lundi à la nécessaire amélioration du recouvrement fiscal et à l'absorption de la masse financière circulant sur le marché parallèle à même de lutter contre l'évasion fiscale et ne pas se contenter de recourir aux sources non conventionnelles pour le financement de l'économie nationale.

Intervenant lors du débat du Plan du Gouvernement présenté dimanche par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, les députés ont axé leurs interventions sur le recours de l'Etat au financement non conventionnel qualifié d'insuffisant pour réaliser un équilibre du budget public et couvrir le déficit financier.

Dans ce sillage, le député Zouaoui Benzina (Alliance MSP-FC) a indiqué que l'amendement de la loi sur la monnaie et le crédit pour assurer un recours au financement non conventionnel n'était pas à même de couvrir le déficit financier et absorber la masse financière circulant sur le marché parallèle.

Le député Fethi Kouchi du Parti des travailleurs (PT) estime que le recours par le Gouvernement au financement

non conventionnel «n'est pas à même de permettre un règlement de la crise», appelant à ne pas comparer l'économie algérienne à celles d'autres pays qui disposent de systèmes bancaires et fiscaux puissants.

Le Gouvernement doit, d'abord, recouvrer les impôts et fiscalité impayés et lutter contre les importations anarchiques et l'évasion fiscale, a-t-il ajouté.

Le député du FLN, Mohamed Kadik a précisé, dans ce sens, que le recours au financement non conventionnel demeurerait meilleur que le recours à l'endettement extérieur, soulignant que «ce financement ne doit pas se limiter à la Banque centrale», le gouvernement étant appelé à réformer son système bancaire.

Pour sa part, la députée Farida Ghamra (Alliance MSP-FC) a proposé la révision du système fiscal à travers «la rationalisation de l'impôt et de la fiscalité pour éviter l'évasion fiscale».

Le député Abderrahmane Driss (FLN), a souligné l'impératif d'élaborer une feuille de route comprenant des réformes «profondes», notamment au niveau de la fiscalité afin de trouver d'autres ressources de financement.

De son côté, le député du Rassemblement national démocratique (RND), Yacine Djebbar estime que parallèlement au recours au financement non conventionnel, il est impératif de revoir la politique d'aide, qualifiée de «déstructurée», proposant la création de banques islamiques pour attirer les fonds et les exploiter dans des projets d'investissement.

Pour sa part, le député Tahar Benbrahim du Rassemblement national républicain, a appelé à la décentralisation de la gestion des projets économiques, incitant la diplomatie algérienne à jouer son rôle au volet économique en faisant connaître les atouts de l'économie algérienne pour drainer davantage d'investisseurs.

D'autres députés ont plaidé pour un équilibre régional en termes d'investissements générateurs de richesses.

Les interventions programmées se poursuivront jusqu'à mardi, alors que les présidents des groupements parlementaires interviendront mercredi. La journée de jeudi sera consacrée aux réponses du Premier ministre et au vote du plan d'action du Gouvernement.

APS

SÉTIF : Baptisation du centre d'information territorial de l'ANP du nom du chahid Bouragba El Aïfa

Le centre d'information territorial de l'Armée nationale populaire (ANP) à Sétif a été baptisé hier du nom du chahid Bouragba El Aïfa au cours d'une cérémonie présidée par le commandant régional de la défense aérienne, le général Abdelhamid Houacine, représentant du chef d'Etat major, le commandant de la 5ème région militaire.

En présence des autorités locales civiles et militaires, des membres de la famille du chahid et des moudjahidines, le général Abdelhamid Houacine a procédé à la levée de voile sur la plaque inaugurale avant d'honorer la famille du Chahid.

Cette cérémonie s'inscrit dans le cadre des instructions du haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) visant à baptiser les structures et unités militaires aux noms de Chouhada, a souligné le chef du centre d'information territorial de l'ANP, le commandant Tarek Azzeb, dans une allocution prononcée à cette occasion. Né en 1928 dans la commune d'Ain Roua (Nord de Sétif), le chahid El Aïfa Bouragba, a entamé son parcours scolaire depuis l'école coranique de son village. Il a rejoint le rang de l'Armée de libération nationale (ALN) en 1955 où il était chargé de former les premiers groupes de moussabine villageois.

Connu sous le nom du "Cheikh El Aïfa", il a été chargé de constituer les bases logistiques des premières cellules de la Révolution dans la wilaya.

Par la suite, il devient commandant de la wilaya III historique, où il a entraîné et formé les troupes de commandos avec lesquels il mena plusieurs attaques contre l'armée coloniale dans la région.

Le chahid El Aïfa Bouragba a également participé à plusieurs batailles et embuscades ayant fait subir à l'armée française des pertes considérables, entre autres l'attaque du centre militaire Tandja au centre ville de Sétif et un autre centre dans la commune d'Ouricia en 1960, a-t-on précisé, soulignant que ce héros est tombé au champ d'honneur en 1961.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Trois éléments de soutien aux groupes terroristes appréhendés à Médéa et Bordj Badji Mokhtar

Trois éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés lundi à Médéa et Bordj Badji Mokhtar par des détachements de l'Armée nationale populaire grâce à l'exploitation efficace de renseignements, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, des détachements de l'Armée nationale populaire ont appréhendé, le 18 septembre 2017, trois (03) éléments de soutien aux groupes terroristes à Médéa (1ère Région militaire) et Bordj Badji Mokhtar (6ème Région militaire), précise la même source.

Un autre détachement «a découvert lors d'une opération de fouille et de recherche à Tipaza (1ère Région militaire), une quantité d'explosifs, des outils de détonation ainsi que des substances de vivre et des médicaments». Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie Nationale «ont arrêté à Tlemcen et Mostaganem (2ème Région militaire) quatre (04) narcotrafiquants à bord de trois (03) véhicules chargés de (22) kilogrammes de kif traité et (4236) unités de différentes boissons», ajoute le communiqué.

Par ailleurs, des détachements de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie Nationale «ont arrêté, à Tindouf, Adrar (3ème Région militaire), Biskra, El Oued (4ème Région militaire) et Bordj Badji Mokhtar (6ème Région militaire), neuf (09) contrebandiers et saisi deux (02) camions, deux (02) véhicules, (28,72) quintaux de tabac, des outils d'orpaillage et (800) litres de carburant, tandis que (42) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen, Béchar, Adrar et Laghouat», conclut le MDN.

LE MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE RASSURE L'opération de destruction des mines antipersonnel a été achevée à 100%

Le ministère de la Défense nationale rassure les citoyens résidant dans les régions frontalières est et ouest que les détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) étaient parvenus à assainir à 100% toute la superficie sur laquelle passaient les deux lignes Challe et Morice.

Lors d'une conférence de presse animée au niveau du Polygone central de l'Air de Hassi Bahbah (Djelfa) dans la région militaire, à l'issue de l'opération de destruction du stock restant de mines antipersonnel, le lieutenant-colonel Ben Othman Abdelouahab du département de génie de combat au Commandement des forces terrestres a indiqué que le la «Défense nationale rassure les citoyens résidant dans les régions est et ouest que les deux lignes minées connues sous le nom de Challe et Morice ont été assainies à 100% et parcellaire par parcelle par les détachements de l'ANP».

En dépit des résultats accomplis, le ministère de la Défense nationale «appelle les citoyens à prendre au sérieux le danger que constitue les



mines et à réagir aux campagnes de sensibilisation organisées par les associations actives dans ce domaine», a ajouté l'intervenant.

Selon le responsable, les forces de l'armée découvrent parfois des mines isolées à 20 km des lignes de Challe et Morice, installées par le colonisateur français en 1957.

Le lieutenant-colonel a rappelé que les opérations de déminage avaient débuté après l'indépendance avant d'être suspendues en 1988 pour manque de moyens. Elles seront poursuivies en 2004 à l'occasion de l'adoption par l'Algérie de la Convention d'Ottawa en 1997 puis sa ratification en 2001.

Dans ce sens, les forces de l'Armée nationale populaire (ANP) ont recensé 165,050 mines dont la des-

truction définitive a été décidée en 2005 avec le maintien de 15,000 réserves à l'entraînement. En 2008 le taux de mines conservées ont baissé à près de 6.000 mines détruites lundi.

Il a ajouté que grâce à des moyens modernes et développés, les détachements spécialisés de l'ANP ont achevé avec succès le 1 décembre 2016 l'opération de déminage à travers le territoire nationale, avec la destruction de plus de 800.000 mines antipersonnel.

Pour détruire les mines et engins explosifs posés par les terroristes, le ministère a formé des éléments pour traiter avec les mines traditionnelles.

Concernant l'évaluation des efforts algériens dans le cadre de la destruction des mines antipersonnel par les mem-

bres du conseil des Etats membres de la convention d'Ottawa, le même responsable a indiqué que «l'Algérie compte parmi les rares pays ayant fait l'objet d'une bonne évaluation» avec une moyenne 7,9/10.

Le responsable au ministère de la Défense nationale a démenti l'obtention par les forces de l'ANP d'une quelconque aide ou assistance pour parachever l'opération de déminage, exprimant «la disponibilité de l'Algérie à faire profiter d'autres pays de son expérience dans ce domaine».

Le Directeur de la Communication à l'état major de l'ANP, le général major Boualem Madi a affirmé que «l'armée a détruit en plusieurs étapes toutes les mines antipersonnel plantées par l'occupant et les terroristes».

CONVENTION D'OTTAWA SUR L'INTERDICTION DES MINES ANTIPERSONNEL: L'Algérie a montré un «solide engagement»

L'Algérie a montré un «solide engagement» envers la Convention d'Ottawa, portant interdiction des mines antipersonnel, a affirmé lundi à Djelfa, le président désigné de l'Assemblée des Etats Parties de la Convention, Thomas Hajnoczi.

Intervenant à l'occasion de la phase finale de destruction publique du stock de mines antipersonnel, présidée à Djelfa par le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), M. Hajnoczi a soutenu que «l'Algérie a montré depuis le début un solide engagement» envers la Convention et sa mise en œuvre, en participant à sa signature en décembre 1997 et en la ratifiant ensuite en 2001.

Félicitant l'Algérie pour cet «événement très important», il a ajouté que le pays «n'a ménagé, depuis 2002, aucun effort pour remplir les obligations qui lui incombent au titre de la Convention et a travaillé sans relâche pour y arriver».

«En 2005, l'Algérie annonçait qu'elle avait fini de détruire avant même le délai qui lui était imparti par la Convention son stock de mines antipersonnel, ne gardant qu'un petit nombre de mines à des fins de formation», a-t-il poursuivi, notant qu'en début de l'année en

cours, elle avait annoncé «officiellement, qu'après des décennies de travail, elle avait rempli un des objectifs clés de la Convention».

A savoir, a-t-il détaillé, le déminage de toutes les zones minées sur son territoire, 93 au total, dont 78 faisant partie du barrage miné, relevant la destruction en tout, de plus d'un million de mines antipersonnel et remettant à disposition plus de 120 millions de mètres carrés.

«L'Algérie a démontré son engagement à libérer son territoire des mines antipersonnel et de manière plus large à remplir les objectifs humanitaires de la Convention. Ceci n'aurait été possible sans l'extraordinaire engagement des autorités de votre pays au plus haut niveau de l'Etat et à l'allocation d'importantes ressources nationales», a-t-il souligné avant de considérer que ces succès «ne sont pas seulement ceux de l'Algérie mais également salués par tous ceux qui veulent vivre dans un monde plus sûr et meilleur».

A ce propos, l'intervenant a affirmé que les réalisations de l'Algérie dans ce domaine «contribuent grandement au renforcement de l'adite Convention et sont une source de motivation pour la réalisation des objectifs fixés il y a 20 ans, par les Etats parties consistant à «faire disparaître cette arme

qui tue de manière aveugle». «Au-delà de ses obligations d'Etat partie affecté par les mines, l'Algérie a aussi montré qu'elle était engagée à faire avancer les objectifs de la Convention en assumant des responsabilités importantes au sein des mécanismes de la Convention, y compris en assumant la présidence de la Convention en 2013, et en étant régulièrement membre des différents comités de celle-ci, permettant ainsi de faire bénéficier les autres Etats de son expérience». Par ailleurs, M. Hajnoczi a qualifié cette journée de «doublement symbolique», autant pour l'Algérie à travers l'opération de destruction des mines antipersonnel, autant que pour la Convention «historique», adoptée le 18 septembre 2007 par plus de 90 Etats animés par un «noble objectif».

Ce dernier consistant à «mettre fin aux souffrances et aux pertes causées par les mines antipersonnel», a-t-il détaillé, notant que cette Convention a «défini un cadre global» pour y parvenir.

Le vingtième (20ème) anniversaire de la Convention d'Ottawa sera célébré en décembre prochain, à l'occasion de la tenue de la 16ème Assemblée des Etats parties, dont l'Algérie, a enfin fait savoir son président désigné.

APS

TOURISME-FORMATION

Signature d'une convention de partenariat sur la formation entre les ministères du Tourisme et de la Formation professionnelle

Une convention de partenariat portant sur la formation et le perfectionnement des personnels dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie a été signée hier à Alger entre le groupe Hôtellerie tourisme et thermalisme (HTT) du ministère du Tourisme et le Fonds national de développement de l'apprentissage et de la formation continue (FNAC), relevant du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Cette convention concerne la formation des maîtres d'apprentissage chargé de l'encadrement pédagogique des apprentis au niveau des filiales du groupe HTT dans un nombre de spécialités, notamment la cuisine, la restauration et l'accueil, a indiqué la représentante de HTT, Leila Cherfi dans une déclaration à la presse, ajoutant que cette convention concerne aussi la formation des directeurs des ressources humaines dans le domaine de l'ingénierie de formation et l'élaboration des plans de formation ainsi que la formation et le perfectionnement de 3 000 salariés du groupe sur des thèmes répartis sur 14 domaines d'activité du secteur du tourisme, de l'hôtellerie et du thermalisme.

Mme Cherfi a fait observer que «l'investissement colossal en matière d'infrastructures, est accompagné d'investissements liés à la formation et la mise en place d'un système de qualité pour améliorer les prestations de services», relevant que HTT gère un total de 66 hôtels et 9 stations ther-



males à travers le territoire national. De son côté, le directeur général du FNAC, Abdelkader Touil, a qualifié cette convention de «première au niveau national en matière de promotion de l'apprentissage et de la formation continue», expliquant qu'elle a permis de «regrouper le financement de trois actions importantes pour prendre en charge

la formation des jeunes dans le domaine de l'hôtellerie». «Cette convention nous offre aussi l'opportunité de créer un espace de concertation entre les formateurs et les professionnels pour améliorer la qualité de la formation d'autant plus qu'il est prévu d'organiser des séminaires et des rencontres à l'effet d'évaluer le travail effectué et échanger

les expériences en matière d'identification des nouveaux métiers dans l'hôtellerie et le tourisme», a-t-il ajouté. La cérémonie de signature de la convention s'est déroulée en présence des ministres du Tourisme et de l'Artisanat, Hacène Mermouri et de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki.

LE MINISTRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT, HACÈNE MERMOURI :

«Nécessité de renforcer les compétences des professionnels du tourisme à travers une formation de qualité»

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Hacène Mermouri, a souligné hier à Alger, la nécessité de renforcer les compétences des professionnels de son secteur à travers une formation de qualité et continue.

La clé de la réussite du Schéma directeur de l'aménagement touristique (SDAT), initié par son secteur, «est et sera la formation surtout dans un contexte où le tourisme doit faire face à la concurrence sur plusieurs fronts, celui du marché touristique d'une part, mais aussi une concurrence interne relative à la qualification de la ressource humaine, d'autre part», a indiqué M. Mermouri en marge de la signature de la convention spécifique entre le Fonds nationale de développement de l'apprentissage et de la formation continue (FNAC) et le Groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT).

Il a, à cette occasion, rappelé que «l'Etat et les pouvoirs publics ont donné de la considération à ce secteur en accentuant l'effort en matière d'investissement touristique», à travers le lancement de nouveaux projets touristiques (1.800 projets agréés, dont plus de 500 en cours de réalisation au niveau national, parmi lesquels 197 projets pour la seule wilaya d'Alger).

«Les projets en question devraient assurer plus de 200.000 nouveaux lits dont 39.000 pour la wilaya d'Alger et 50.000 postes d'emploi directs dont 18.000 pour la wilaya d'Alger dans divers services liés au tourisme», a-t-il relevé. M. Mermouri a indiqué, en outre, que

dans le cadre du renforcement et la modernisation des capacités d'hébergement des structures existantes relevant du groupe, «une enveloppe financière de 120 milliards de dinars (crédits bancaires) a été consacrée à la modernisation de 66 unités hôtelière à travers le territoire national».

Il a noté que son secteur participe «à hauteur de 2% du produit intérieur brut (PIB), un taux qui reste très faible au regard des potentialités que recèle le secteur», a-t-il estimé, ajoutant que «parmi les principaux objectifs à réaliser au titre de la concrétisation du Schéma directeur est celui d'atteindre un taux représentant 4 à 5 % du PIB».

De son côté, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki, qui a pris part à la cérémonie de signature de la convention, a indiqué que «la responsabilité de notre secteur est d'assurer une formation initiale pour qualifier la ressource humaine nécessaire au développement économique mais aussi, de prendre en charge la formation continue des travailleurs déjà en poste de travail, pour actualiser leurs compétences et améliorer leurs performances».

Il a précisé que cette convention vient en application de l'accord cadre relatif au développement des qualifications professionnelles et au renforcement des compétences nécessaires à la réalisation du programme quinquennal de développement 2015-2019.

M. Mebarki a estimé que le partenariat

avec le secteur du tourisme et de l'artisanat constituait un «pas important» dans la stratégie de son ministère, laquelle, a-t-il dit, «est définitivement ancrée en tant que garant de l'amélioration de la qualité de la formation, du fait qu'elle permet une adaptation permanente des formations, aux besoins en qualifications, et qu'elle intègre l'entreprise dans le processus de formation depuis l'expression des besoins jusqu'à l'insertion professionnelle des formés».

Il a, à cette occasion, rappelé que son secteur comptait 169 établissements assurant des formations dans les métiers du tourisme et de l'hôtellerie, répartis à travers 32 wilayas, dont 6 Instituts nationaux spécialisés de Boussaâda (wilaya de M'Sila), à El Taref, El Kerma (Boumerdes), Tlemcen, Tamanrasset et Ouagoun (Tizi Ouzou).

Le ministre a précisé qu'une moyenne de 53.000 jeunes sont mis en formation annuellement à travers différents modes de formation (résidentielle, apprentissage et cours du soir) dont 40.000 sont mis dans la branche hôtellerie tourisme dans les trois modes de formation et 13.000 dans la branche artisanat traditionnel.

Il a fait savoir que pour la rentrée de septembre 2017, il a été prévu une offre de formation de 1.907 sections (environ 47.000 postes pédagogiques) dont 1092 dans la branche de l'hôtellerie tourisme et 814 dans la branche artisanat traditionnel.

HYDROCARBURES : Sonatrach vise à optimiser sa ressource humaine autant que ses installations

Le groupe Sonatrach s'attelle non seulement à l'optimisation de ses installations mais également à la valorisation de ses ressources humaines dans un contexte de baisse des prix de pétrole, a affirmé lundi à Rhourde El Baguel (Hassi Messaoud) le P-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Keddour.

«Quand on laisse les jeunes et notre savoir-faire algérien s'exprimer, il y a des résultats. Il n'y a pas de raison pour que l'Algérie à l'étranger puisse produire des choses et qu'il ne puisse pas le faire en Algérie», a déclaré M.

Ould Keddour à la presse à l'issue de sa visite à Rhourde El Baguel.

Il a alors exprimé sa satisfaction de l'équipe de la direction régionale de Rhourde El Baguel qui a mis au point un nouveau procédé permettant de récupérer les gaz associés qui se perdaient auparavant en gaz torchés.

Ce nouveau procédé permettra de destiner à l'exportation 6 millions de m3 sur les 17 millions de m3 de gaz torchés récupérés quotidiennement à l'installation de Rhourde El Baguel, tandis que les 11 millions de m3 restants seront réinjectés dans le gisement en vue de booster la production.

Selon M. Ould Keddour, cette technique permettra à l'Algérie d'avoir un volume supplémentaire de 3 à 4 milliards de m3 de gaz à exporter annuellement.

L'initiative de Rhourde El Baguel est le premier exemple, a noté M. Ould Keddour qui a fait savoir que la compagnie avait déjà entamé un deuxième projet à Hassi Messaoud et un troisième à Rhourde Ennos.

«J'espère qu'une telle initiative va faire effet de boule de neige et que cet effort de créativité se développe au sein de toutes les structures de Sonatrach», a-t-il ajouté.

L'optimisation des capacités et de l'ingéniosité du personnel est d'autant plus requise que certaines installations du groupe ne fonctionnent plus à 100% en raison de l'épuisement des puits.

«Certains puits que nous avions ont été épuisés.

Nous avons fait d'autres découvertes à 100 kilomètres d'ici, et nous allons utiliser les installations qui existent déjà pour leur exploitation», a-t-il avancé.

Un renforcement de 20 à 30 milliards de m3 des exportations de gaz du pays

Questionné par la presse sur le volume d'exportations de gaz de Sonatrach, M. Ould Keddour a précisé que la compagnie nationale exportait autour de 50 milliards de m3 par an.

Selon lui, les projets de valorisation en cours et qui seront finalisés d'ici la fin de l'année 2017 ou au début de 2018, vont permettre de renforcer les capacités d'exportations.

«Pour l'instant, on table sur un volume de 20 à 30 milliards de m3 additionnels par an», a-t-il ajouté. D'autre part, le P-dg de Sonatrach a fait savoir qu'en 2017, les découvertes en hydrocarbures de la compagnie avaient atteint la vingtaine mais dont l'exploitation nécessite du temps en vue de l'évaluation de leurs capacités réelles.

«On est à 20 découvertes mais qui ne sont pas forcément commercialement exploitables. Il faut du temps pour évaluer les réserves. Et à ce moment même, nous faisons les études économiques nécessaires pour apprécier leurs rentabilités», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, en réponse à une question sur les investissements étrangers dans le domaine des hydrocarbures en Algérie, le même responsable a fait savoir que les appels d'offres sur les champs déjà découverts ne posaient aucun problème.

Actuellement, Sonatrach a 3 ou 4 partenaires étrangers avec qui elle travaille sur les champs de Reggane, de Touat, de Timimoun et d'autres.

Par contre, a-t-il relevé, «le problème se pose plutôt au niveau de l'exploration, et c'est donc en rapport sur la nouvelle loi sur les hydrocarbures. Il faudrait revoir cette situation en vue d'attirer d'autres investissements dans le domaine de l'exploration».

TRAVAIL

Volonté de l'Etat de promouvoir la politique nationale de prévention des risques professionnels

Le Secrétaire général du ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed Kheyat a mis l'accent, hier à Alger, sur la volonté de l'Etat de promouvoir la politique nationale de prévention des risques professionnels, en adoptant des instruments juridiques et normatifs à travers la promulgation de nombreux textes à caractère législatif et réglementaire relatifs à ce domaine.

Intervenant lors d'un atelier régional sur "Quel reporting pour la sécurité et la santé au travail dans les objectifs de développement durable: partage d'expérience pour un système efficient de recueil et d'analyse des données en sécurité et santé au travail", M. Kheyat a indiqué que l'Etat avait exprimé la volonté de promouvoir la politique nationale de prévention des risques professionnels, en adoptant des instruments juridiques et normatifs à travers la promulgation de nombreux textes à caractère législatif et réglementaire relatifs à ce domaine, particulièrement la loi N 88-07 relative à l'hygiène, la sécurité et la médecine du travail qui constitue le socle régitant ce domaine.

Par ailleurs, la loi N 83-13 du 02 juillet 1983 relative aux accidents du travail et aux maladies professionnelles constitue une plate-forme de protection sociale dès lors quelle régit la prise en charge des assurés sociaux et de leurs ayants droit, rappelant que l'Algérie dispose d'une organisation institutionnelle efficiente à travers les différents organismes sous tutelle du ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale pour concrétiser la politique nationale de la prévention.

Dans ce sens, M. Kheyat a cité l'Inspection du travail qui veille au contrôle de l'application de la législation en la matière conformément à ses attributions outre la création d'organismes spécialisés ayant des rôles de formation, de consultation et d'études.

Il s'agit, a-t-il dit, de l'Institut national de la prévention des risques professionnels (INPRP), de l'Organisme de prévention des risques professionnels dans

les activités du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (OPREBATH) et de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) qui participe à la promotion de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles par des actions menées directement par ses propres structures. Le secteur de la santé contribue également à la promotion de la politique de prévention et sa mise en œuvre à travers la médecine du travail, a-t-il ajouté, soulignant que l'investissement dans la prévention et l'amélioration des conditions de travail au niveau de l'entreprise demeure une exigence dont l'impact est positif sur le rendement des travailleurs.

Dans ce contexte, le directeur de l'Organisation internationale du travail (OIT) pour les pays du Maghreb, M.

Ali Deyahi a remercié le gouvernement algérien pour avoir financé et accompagné le projet de coopération sud-sud pour le dialogue social et la protection sociale, qui renforce les liens entre l'Algérie et les pays partenaires, permet un échange riche et constructif d'expériences dans les domaines du dialogue social et de la protection sociale et contribue à la mise en place des bases du développement économique inclusif en vue d'atteindre les objectifs du développement durable à l'horizon 2030.

Concernant la situation de la sécurité et de la santé au travail,



le représentant onusien a regretté le fait que "les maladies et lésions professionnelles mortelles ont augmenté à 2,78 millions/an", précisant que les nouvelles estimations mondiales indiquent que ces maladies représentent 3,94 % du PIB mondial par an, soit près de 3 millions de dollars, ce qui équivaut aux PIB cumulés dans les 130 pays les plus pauvres du monde.

"Certains problèmes de sécurité et santé au travail sont d'envergure mondiale et exigent des solutions à l'échelle mondiale", en raison de l'ampleur du problème et les conséquences négatives sur le développement humain, économique et social, a-t-il indiqué insistant sur l'appel lancé par l'OIT en vue de relever ce défi.

Par ailleurs, le représentant de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Ahmed Guettiche a mis l'accent sur la nécessité de mettre en place un réseau solide de médecins et de techniciens de la médecine du travail, bien informé de tous

les postes de travail afin d'assurer une meilleure prise en charge, évoquant les risques mortels auxquels sont exposés les tailleurs de pierres dans la wilaya de Batna, qui ne bénéficient même pas d'une protection sociale.

Il a souligné le progrès réalisé par la commission chargée de la définition des métiers pénibles dans le cadre de la nouvelle loi du travail, qualifiant ce travail de feuille de route qui contribuera à jeter les bases d'une liste de maladies et risques professionnels en Algérie.

Le représentant de l'organisation patronale, Ahmed Derrar a mis en exergue l'importance d'engager une réflexion sur l'élaboration d'une stratégie nationale visant l'amélioration des conditions de travail, de la santé et de la sécurité des travailleurs, souhaitant que les travaux de cette rencontre aboutissent à de nouvelles recommandations exploitables dans ce domaine.

TRANSPORTS

Colloque algéro-français sur la sécurité autoroutière et les ouvrages routiers

La sécurité autoroutière et les grands ouvrages routiers étaient au menu d'un colloque algéro-français organisé lundi à Alger en présence d'experts et spécialistes du secteur des transports des deux pays.

Ces experts algériens et français exercent essentiellement dans les domaines de l'exploitation, de la construction et de la sécurité des autoroutes et grands ouvrages routiers.

Dans leurs interventions, les participants ont évoqué les questions relatives à l'évaluation des installations d'exploitation de l'autoroute Est-Ouest, l'amélioration de la sécurité routière à travers des aspects techniques concernant les équipements routiers, et le traitement des chaussées.

Dans ce cadre, les experts français ont présenté leur expérience en matière de contrôle notamment celui des charges des véhicules routiers ainsi que l'exploitation et la sécurité autoroutière à travers des cas précis.

Présentant le secteur routier en Algérie estimé à 112.696 kms de routes dont 29.280 kms de routes nationales et plus de 4.910 ouvrages d'arts, le directeur général des infrastructures au ministère des Travaux publics et des transports, M. Boualem Chetibi, a indiqué que l'Algérie avait réalisé son réseau routier selon les standards internationaux en mobilisant des ressources financières importantes.

Il a, d'autre part, estimé que cette rencontre constituait une véritable opportunité permettant de tirer profit de l'expérience des experts français en matière d'équipements, de réalisation et des aspects techniques.

Il a aussi indiqué que le réseau routier algérien était en plein développement grâce au programme de modernisation des autoroutes citant à titre d'exemple l'autoroute Est Ouest longue de 1.216 kms.

Évoquant le système de péage de l'autoroute Est-Ouest, M. Chetibi a fait savoir qu'il serait opérationnel début 2018 avec 54 gares de péage en cours de réalisation, permettant de garantir aux usagers de la route un service de proximité en matière d'information et d'assistance.

Présent à cette rencontre, le conseiller commercial à Business France (co-organisateur du colloque), M. Dominique Bouter, considère que l'objectif de ce colloque, qui est le premier de ce genre en terme de sécurité autoroutière, visait l'échange d'expérience et le renforcement des voies et moyens de coopération.

«Ce colloque vise à mettre en contact les professionnels algériens et français du secteur des transports, qui proposent des solutions techniques aux différents problèmes liés à la sécurité autoroutière», a-t-il soutenu.

M. Bouter a également souligné la nécessité de trouver des solutions pour limiter les risques liés aux accidents de la route en mettant l'accent sur le contrôle permanent du réseau routier.

«L'Algérie développe son réseau routier. Nous avons constaté qu'il y a d'importants projets dans ce domaine.

Nous réitérons notre engagement de travailler avec nos homologues et experts algériens pour renforcer davantage notre partenariat dans le secteur des transports», a-t-il indiqué.

Au cours de cette rencontre, la question de la sécurité routière en Algérie a fait l'objet d'un débat afin de dégager des solutions à cette problématique pour réduire le nombre des accidents qui ne cessent d'augmenter.

APS

SELON LE DIRECTEUR DE L'ESPACE VÉTÉRINAIRE ALGÉRIEN (EVA):

La création d'un conseil de déontologie des vétérinaires est une priorité

Le directeur de l'Espace vétérinaire algérien (EVA), Bendenia Saada, a estimé hier à Oran que la création d'un conseil de déontologie des vétérinaires était une «priorité» eu égard aux mutations que connaît ce domaine et aux défis rencontrés par les vétérinaires sur le terrain, ajoutant que le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a donné son accord de principe sur ce sujet.

Dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de la 12ème édition de l'EVA et du 7ème congrès vétérinaire africain, M. Bendenia a indiqué que la création d'un tel conseil était devenue «une priorité» dans cette conjoncture, en l'absence d'un cadre juridique régitant la profession de vétérinaire, qui est confrontée depuis plusieurs années à de multiples problèmes.

«Un conseil de déontologie est en mesure d'organiser et de coordonner le travail du vétérinaire sur le terrain et son développement, d'améliorer ses prestations et de s'adapter aux évolutions du monde de la santé animale», a-t-il soutenu. Le ministère

de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a donné son accord de principe sur ce sujet et une cellule représentant toutes les régions de l'Ouest, du Centre et de l'Est du pays, a été constituée pour la création de ce conseil, a expliqué le responsable.

«Cette instance est importante car le vétérinaire vit de grands problèmes en Algérie», a-t-il souligné, faisant savoir que l'effectif de vétérinaires atteint les «19.000 professionnels diplômés de 6 instituts et écoles nationales qui doivent faire face à un déficit en production animale, ovine, bovine et avicole».

Au sujet de l'EVA, organisée par le Laboratoire d'agrobiotechnologie et de nutrition de l'université «Ibn Khaldoun» de Tiarret, l'entreprise «Eurl Saveter» de Mohammadia, l'association «Amicale des vétérinaires franco-algériens» et le Congrès de l'Association vétérinaire africaine, M. Bendenia a estimé que l'événement était «un cadre idéal d'échange entre vétérinaires algériens et leurs homologues africains, fran-

çais et arabes», qui ont assisté en force à cette rencontre, qui s'étale sur quatre jours avec la participation de plus de 400 vétérinaires algériens et étrangers.

Il sera procédé lors de cette rencontre à la signature de conventions de partenariat entre l'EVA et l'Union générale des vétérinaires tunisiens, en vue de renforcer la coopération bilatérale surtout en matière de formation, de bénéficier de leurs expériences, notamment sur l'aspect organisationnel de cette profession, ainsi qu'une autre convention avec l'Association africaine vétérinaire pour renforcer la coopération avec des pays africains et assister ceux qui ont un déficit en vétérinaires par la formation ou l'envoi de missions vers des pays.

Il a annoncé un projet continental en cours de concrétisation pour la création «Vétérinaires sans frontières» (VSF), une organisation visant à envoyer des volontaires vers des pays africains qui enregistrent un manque dans ce domaine en vue d'organiser des opérations de contrôle, de vaccination des cheptels et autres.

AÏN DEFLA : 4500 nouveaux bacheliers à l'université de Khémis Miliana

Au total, 4500 nouveaux bacheliers ont rejoint l'université Djilali-Bounaâma de Khémis Miliana (Aïn Defla) au titre de la rentrée universitaire 2017-2018, a-t-on appris lundi du recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Ce chiffre vient s'ajouter aux 20500 étudiants qui fréquentaient cette université la saison dernière, portant leur nombre total à 25 000, a indiqué Bezzina Mohamed, se félicitant du bon déroulement des opérations d'inscription des nouveaux bacheliers. S'agissant du volet encadrement, le même responsable n'a relevé aucun problème s'y rattachant durant cette rentrée, faisant état de 28 nouveaux enseignants qui viendront consolider le staff enseignant de l'université.

En matière des spécialités enseignées, la nouveauté réside dans l'introduction d'un doctorat d'éducation physique et sportive (EPS) au niveau du département des sciences des technologies des sports, a précisé M. Bezzina.

Il a observé que compte tenu de la vocation agricole de la wilaya de Aïn Defla, l'université de Khémis Miliana s'emploiera à déployer d'avantage d'efforts dans les domaines de l'agro-industrie et de l'agro-alimentaire, faisant état dans ce cadre de conventions signées récemment avec la chambre de l'agriculture, la direction des services agricoles ainsi que des opérateurs économiques versées dans ces créneaux d'activités.

GUELMA: Plus de 5.500 tonnes de détritus divers ramassées en un week-end en milieu urbain

Pas moins de 5.542 tonnes de détritus ont été ramassées au terme de la vaste campagne de nettoyage de l'environnement urbain organisée vendredi et samedi à travers la wilaya de Guelma, apprenait-on lundi, des services de la wilaya.

La campagne qui a concerné 34 communes de la wilaya a mis à contribution 700 agents des collectivités locales et organismes publics et 65 bénévoles, selon la même source qui précise que dans le seul chef-lieu de wilaya, plus de 4.500 tonnes de déchets ont été collectés.

L'opération a notamment touché les "points noirs" de la ville de Guelma dont les cités Hadj Mabrouk, Oued Lemaiz, Bourouh, Guergour, le cimetière Beghdoucha et la route de Belkheir.

Des opérations similaires seront organisées dans les semaines prochaines par la cellule de wilaya chargée du suivi de l'hygiène de l'environnement dans la wilaya, selon les mêmes services qui soulignent que cette cellule a recensé les points noirs et décharges sauvages afin de les éliminer dans le cadre de ces initiatives. Les services de la protection civile, des travaux publics, des ressources en eau, de l'environnement et l'entreprise du Centre d'enfouissement technique (CET) de Héliopolis ont contribué à cette campagne, est-il précisé.

APS

ORAN ZONE D'ACTIVITÉ DE BOUTLÉLIS :

Priorité à l'amenée de l'énergie électrique pour alimenter les usines en cours de réalisation

Le wali d'Oran a instruit, lundi, les responsables locaux de Sonelgaz de raccorder, dans les brefs délais, la zone d'activité de Boutlélis au réseau d'énergie électrique.

"La priorité sera accordée à l'amenée de l'énergie électrique pour alimenter les usines en cours de réalisation au niveau de la zone d'activité de Boutlélis dont une unité de produits pharmaceutiques, une chocolaterie et une unité de margarine", a insisté Mouloud Cherif lors d'une visite de travail et après étude d'un pré-diagnostic des besoins énergétiques des investisseurs.

Le chef de l'exécutif de la wilaya, qui a suivi un exposé sur les contraintes financières rencontrées pour achever les travaux de viabilité de cette zone d'activité à proximité de la RN 2 reliant Oran-Aïn Témouchent, pratiquement à l'arrêt, a sommé le directeur de l'industrie et de l'énergie à trouver, si besoin est, un montage financier avec les investisseurs pour terminer les viabilités.

Le taux d'avancement des travaux de viabilité de cette zone d'activité est de 35 pour cent, a expliqué le directeur de l'industrie et de l'énergie de la wilaya, Abderrahmane Khaldoun, qui a indiqué que 20 hectares de cette zone sont destinés à la centrale électrique alors que 20 autres ne sont pas encore aménagés, faute de crédits de paiement. Il a ajouté qu'un avenant sans incidence financière pourra être réalisé pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement.

Au sujet des porteurs de projets défaillants parmi les investisseurs ayant bénéficié d'assiettes foncières sans pour autant entamer les travaux, le wali a instruit le directeur de l'industrie et de l'énergie à leur adresser une mise en demeure, faute de quoi, ils seront dans l'obligation de restituer les terrains. Auparavant, M. Cherif s'est rendu dans la



commune de Misserghine où il s'est enquis du projet de réalisation de 193 logements de type promotionnel aidé avec locaux commerciaux, inscrit à l'indicateur de l'agence foncière de la wilaya. Ce projet, dont le taux d'avancement des travaux de concrétisation est de 40 pour cent, sera livré en fin 2018, le directeur d'agence, Mohamed Mebarki. Le wali a inspecté également le projet de réalisation de 700 logements publics locatifs à haï Babah, localité secondaire relevant de la commune de Misserghine, qui sera livré en décembre 2018.

Concernant le projet de 350 LPL à l'arrêt à Misserghine, le wali a accordé un délai d'une semaine ou deux pour décider du sort de l'entreprise de réalisation. A propos de l'habitat rural groupé dont 100 habitations au niveau de la commune d'Aïn El Kerma et 125 unités en éparse, la cheffe de daïra de Boutlélis, Fatima Feraouane a exposé, au wali, les

contraintes auxquelles ce projet est confronté, liées pour l'essentiel à l'absence de poches de terrain urbain. En réponse, le wali a instruit le chef de daïra à dégager des assiettes au niveau de CAP Blanc, une agglomération secondaire relevant de la commune d'Aïn El Kerma.

Dans la localité de Brédéah, il s'est enquis de la situation d'un projet de CEM, qui a connu un gel en raison des problèmes de procédures, comme l'a laissé entendre le directeur des équipements. Sur place, le wali a tenu à rassurer la population locale de la relance des travaux dans les meilleurs délais possibles, ainsi que la prise en charge du transport des écoliers par un financement du budget de la wilaya.

En outre, M. Chérifi a visité, dans la daïra de Boutlélis, deux parcs communaux, ceux de Misserghine et d'Aïn El Kerma.

UNIVERSITÉ ALI-LOUNICI D'EL AFFROUN (BLIDA), Ouverture de plus de 100 postes de formation en Doctorat

Plus d'une centaine de postes de formation en Doctorat ont été ouverts, à l'université Ali Lounici d'El Affroun (Ouest de Blida), au titre de cette nouvelle année universitaire 2017-2018, a-t-on appris, lundi, du recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Selon le Pr. Ramoul Khalel, l'université Ali Lounici, comptant actuellement plus de 1000 étudiants en Doctorat, a ouvert, pour cette nouvelle année universitaire, quelque 121 postes de formation

en doctorat au niveau des facultés de Droit (24), des sciences humaines et sociales (33), des sciences économiques, commerciales et de gestion (36) et des langues et de littérature (8).

Une vingtaine d'autres postes de formation en doctorat ont été ouverts dans les spécialités de psychologie clinique, démographie, les relations maghrebo-européennes contemporaines, analyse économique et prospective, gestion environnementale et développement

durable, langue française et droit des affaires.

La réception des dossiers de candidature pour ces postes de formation se fera à partir du 24 du mois courant, est-il indiqué.

D'autre part, le même responsable a signalé l'organisation, à partir de demain mardi, de portes ouvertes sur la formation en Doctorat, afin de faire la promotion des textes régissant la formation en doctorat, ainsi que des conditions d'accès à cette formation. S'agissant des nou-

veautés de cette année universitaire 2017-2018, il a été signalé l'ouverture de 13 nouvelles spécialités en Licence (dont les assurances, le foncier et la criminologie), dans un objectif de former des cadres dans ces domaines, très sollicités par le marché du travail, à Blida notamment, a souligné le Pr. Ramoul.

Quelque 7.294 nouveaux bacheliers ont été accueillis à l'université Ali Lounici d'El Affroun, comptant actuellement plus de 27.000 étudiants.

SOUK AHRAS : Mise en service «avant mars prochain» de plusieurs structures de santé

Plusieurs structures de santé, destinées à améliorer la prise en charge des malades de la wilaya de Souk Ahras, seront mises en service «avant mars prochain», a déclaré lundi le directeur local de la santé et de la population, Amor Bentouti. Il s'agit du complexe mère-enfant (120 lits) d'une polyclinique, réalisée au plan d'occupation du sol (POS) n° 9 au chef-lieu de wilaya, et d'un hôpital de la commune de Taoura (60 lits), qui pourra bénéficier d'une extension à 120 lits pour disposer de services de chirurgie générale et d'urgences médicales», a précisé le responsable, au cours d'une visite d'inspection du

wali de Souk ahras, Abbas Badaoui, à l'hôpital de Taoura. In situ, le chef de l'exécutif local a insisté sur le parachèvement «en décembre prochain» de la phase équipement des trois structures de santé pour lesquelles une enveloppe financière globale d'un (1) milliard de dinars a été consacrée.

Selon des explications fournies sur place, une opération portant le parachèvement de la réalisation d'une autre polyclinique est en cours dans la commune de Targuaret (Sud de Souk Ahras), détaillant que le projet est en phase de «raccordement aux divers réseaux». D'autres projets, selon la même source,

portant construction de 2 polycliniques au groupement d'habitation secondaire d'Ain Senour, dans la commune de Mechroha, et dans la localité de M'daourouch «seront prochainement lancés».

M. Bentouti a également rappelé que le chantier de la polyclinique de la commune de Henancha affichait 85 % de taux d'avancement, annonçant le lancement prochain de deux autres polycliniques dans les localités de Safel Ouiden et d'Ouled Moumène, ce qui permettra, a-t-il considéré, d'améliorer la qualité de services médicaux dans les régions frontalières de cette wilaya.

GHARDAÏA : 25 spécialistes renforcent l'encadrement médical

L'encadrement médical du secteur de la santé dans la wilaya de Ghardaïa a été étoffé par l'affectation de 25 médecins spécialistes à travers les établissements hospitaliers locaux, a-t-on appris hier de la direction de la santé et de la population (DSP). Ces praticiens spécialistes ont été affectés à Ghardaïa dans le cadre du service civil, a affirmé à l'APS le directeur de la santé, Ameur Benaïssa.



L'hôpital «Mohamed Chaabani» du chef-lieu de la wilaya déléguée d'El-Meanea (275 Km au sud de Ghardaïa) a bénéficié du plus grand nombre de ces médecins (8) en pneumo-ptisiologie, ORL, gynécologie, cardiologie, endocrinologie, anesthésie, gastrologie et néphrologie.

L'établissement hospitalier de Métilli a bénéficié de sept (7) spécialistes en imagerie médicale, pneumo-ptisiologie, cardiologie, orthopédie, néphrologie, gynécologie et ORL, suivi de l'hôpital Ibrahim Tirichine de Ghardaïa avec quatre (4) spécialistes en hématologie, néphrologie, pneumo-ptisiologie et anesthésie, a-t-il précisé.

Quatre spécialistes en pneumo-ptisiologie, orthopédie, gynécologie et anesthésie ont été affectés à l'hôpital de

Guerrara (120 Km à l'Est de Ghardaïa), tandis que deux autres spécialistes en gynécologie et anesthésie ont renforcé le staff médical de la structure hospitalière spécialisée Mère-enfant «Gadi Bakir» au chef lieu de wilaya, a ajouté le DSP.

Ce renfort en spécialistes permettra une meilleure prise en charge des malades de la wilaya et des wilayas limitrophes, a indiqué le DSP avant de souligner que les services d'imagerie médicale des hôpitaux existant dans la wilaya seront ainsi fonctionnels «grâce à la présence de ces spécialistes».

Cet encadrement vient renforcer les 108 spécialistes existants déjà dans le secteur public et les 48 du secteur privé, a poursuivi le DSP de Ghardaïa, en signalant que ces nouveaux médecins spécialistes ont bénéficié de toutes les condi-

tions socioprofessionnelles nécessaires notamment, en matière d'hébergement.

Le renforcement du corps médical spécialisé et l'amélioration des prestations de santé font partie des priorités des pouvoirs publics qui s'emploient à attirer les professionnels de la santé, notamment spécialisés, dans la région et à leur y offrir toutes les conditions favorables d'exercice de leur mission, a assuré le DSP.

M. Benaïssa estime aussi que ce renfort va permettre une large couverture en spécialités médicales au niveau des hôpitaux de la wilaya, notamment le chef lieu, qui accueille aussi bien les malades locaux que ceux provenant d'autres wilayas, et d'éviter la contrainte des déplacements vers les hôpitaux des wilayas du nord pour des motifs de soins.

PROTECTION CIVILE 19205 appels en une semaine

Durant la période du 10 au 16 septembre 2017, les unités d'interventions de la Protection civile ont enregistré 19205 appels de secours relatifs aux types d'interventions pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et assistance diverses etc.

Concernant les secours à personnes 10598 interventions ont été effectuées qui ont permis la prise en charge de 1396 blessés traités par nos secours médicalisés sur les lieux d'accidents et l'évacuation de 8920 malades vers les structures sanitaires. Par ailleurs, 1903 Interventions ont été effectuées suite à 1030 accidents de la circulation ayant causé le décès à 28 personnes et 1310 blessés traités et évacués vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Oran avec 03 personnes décédées et 55 autres blessées pris en charge par nos secours puis évacués vers les structures hospitalières suite à 72 accidents de la route. En outre, nos secours ont effectué 2219 interventions pour procéder à l'extinction de 1708 incendies urbains, industriels et autres. Aussi, 4485 interventions ont été effectuées durant la même période pour l'exécution de 3914 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : 28 morts et 1310 blessés en une semaine

Vingt-huit (28) personnes ont trouvé la mort et 1310 autres ont été blessées dans 1030 accidents de la circulation survenus du 10 au 16 septembre dans plusieurs wilayas du pays, indiquait hier un bilan hebdomadaire des services de Protection civile.

La wilaya d'Oran déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 3 personnes alors que 55 autres ont été blessées dans 72 accidents de la circulation.

En outre, et durant la même période, les services de la Protection civile ont effectué 3914 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

Les mêmes services sont également intervenus pour l'évacuation de 8920 malades vers les structures sanitaires et pour l'extinction de 1708 incendies urbains, industriels et autres.

TIPASA / PARQUET DE HADJOUT : Un juge d'instruction condamné à 5 ans de prison pour corruption

Le tribunal de Hadjout (WTipasa) a prononcé lundi une peine de cinq (5) années de prison ferme assortie d'une amende de 50.000 DA, à l'encontre d'un juge d'instruction poursuivi pour corruption, a-t-on appris de sources judiciaires. Se référant à l'article 25 de la Loi relative à la lutte contre la corruption, le tribunal de Hadjout a prononcé, dans une audience publique, une peine de cinq (5) années de prison ferme assortie d'une amende de 50.000 DA, en plus d'un dinar symbolique au profit de la partie civile lésée, à l'encontre d'un juge d'instruction poursuivi pour avoir reçu un pot de vin et des privilèges sans y ouvrir droit, a-t-on expliqué. Le procureur de la République près le parquet de Hadjout avait requis la peine maximale, soit 14 années de prison ferme contre le prévenu, qui a rejeté toutes les accusations retenues contre lui, arguant que toute l'affaire est un complot ourdi contre lui. Cette affaire remonte à mars dernier, lorsque l'avocate Y.Y. relevant du barreau de Blida, a introduit une plainte auprès de la Cour de Tipasa, dans laquelle elle a accusé un juge d'instruction de la première chambre près le tribunal de Koléa, de lui avoir exigé une somme de 350.000 da, en contrepartie de l'obtention d'une nullité de citation au profit de son mandant, dans une affaire de faux et usage de faux. Suite à quoi une souricière a été posée au juge d'instruction, qui fut arrêté en flagrant délit de réception d'un pot de vin dans son bureau, sis au siège du tribunal de Koléa.

APS

SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA DGSN Arrestation de 42 suspects impliqués dans divers crimes à Alger

Les services de Sûreté de wilaya d'Alger ont arrêté récemment 42 suspects dans la wilaya d'Alger impliqués dans divers crimes dont détention et trafic de stupéfiants et de psychotropes, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). « Les forces de sécurité relevant de la wilaya d'Alger ont mené, dans plusieurs quartiers, notamment dans les points noirs et les lieux suspects de la capitale, des descentes qui se sont soldées par l'arrestation de 42 individus impliqués dans divers crimes, dont détention, trafic de drogue et de psychotropes, ainsi que de port d'armes prohibées»,



précise la même source. « Ces descentes ont également donné lieu à la saisie d'une importante quantité de kif traité et de psychotropes (quantité non précisée), ainsi que de 19 armes blanches de différents calibres, utilisées dans des agressions com-

mises contre les citoyens», selon le communiqué. Par ailleurs et selon un autre communiqué rendu public par les services de sûreté de wilaya d'Alger, les forces de police de la capitale ont arrêté récemment un suspect qui s'adonnait « à la vente illégale d'armes

blanches prohibées sur les réseaux sociaux». La même source précise à propos du déroulement de cette affaire que « l'enquête a été diligentée après que les services de police ont repéré une page sur les réseaux sociaux, dont le propriétaire proposait des armes blanches prohibées. Ce dernier a été identifié, puis arrêté suite à une surveillance minutieuse », précise-t-on de même source.

Après perquisition du domicile du suspect, 8 armes blanches prohibées de grand calibre (sabres) et une somme d'argent s'élevant à 13.000 dinars et provenant du trafic, y ont été trouvés, ajoute la même source.

Plus de 100 affaires criminelles traitées en août dernier grâce au système AFIS

Un total de 103 affaires criminelles ont été traitées en août dernier par les services de la police judiciaire de la Sûreté nationale grâce au système automatique d'identification des empreintes digitales (AFIS), a indiqué hier un communiqué de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Les experts du service central d'identification ont traité 103 affaires liées à l'atteinte aux personnes et aux biens et ont réussi à identifier les mis

en cause grâce au système AFIS", précise la même source, qui fait état du traitement de 03 affaires au niveau du service central et de 63 autres affaires par les services d'identification de la Sûreté nationale à travers les 48 Sûretés de wilaya.

Concernant les résultats positifs enregistrés dans ce domaine grâce au recours à ces techniques, la même source affirme que "la police algérienne ne ménage aucun effort dans

sa lutte contre la criminalité", mettant en avant le rôle préventif de ses différents services. Saluant le rôle joué par le citoyen, en sa qualité de maillon essentiel dans l'équation sécuritaire, à travers la culture du signalement, la même source précise que les salles d'opération de ses services de wilaya demeurent mobilisées, de jour comme de nuit, pour recevoir les signalements via le numéro vert "15-48" et le numéro "17".

IMMIGRATION Evacuation d'un camp sauvage de migrants dans le nord de la France



Un campement sauvage à Grande-Synthe, dans le nord de la France et face aux côtes anglaises, où vivent plusieurs centaines de migrants, était en cours d'évacuation mardi par les forces de l'ordre, a-t-on appris de source policière.

Selon l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii), «plus de 400 hébergements ont été délogés dans les centres d'accueil et d'orientation pour les mises à l'abri».

Sur place, les migrants «sont entre 350 et 400 aujourd'hui à Grande-Synthe, la situation climatique se dégrade, au dernier comptage de mes services il y avait 56 enfants présents, une quarantaine de femmes, moi je ne laisse pas perdurer cette situation plus longtemps», avait déclaré lundi le

maire de la commune Damien Carême.

Début 2016, ce maire avait ouvert à Grande-Synthe, avec l'aide de Médecins sans Frontières, un camp aux normes internationales où avaient été transférés plusieurs centaines de migrants vivant alors dans un terrible cloaque. Mais le campement a été détruit dans un incendie en avril dernier.

La «Jungle», un vaste bidonville installé à Calais, à une trentaine de km de Grande-Synthe, a été démantelé fin 2016 par les autorités françaises, soucieuses d'éviter tout «point de fixation». Mais les migrants n'en continuent pas moins d'affluer dans cette région, dans l'espoir de rallier l'Angleterre, considérée comme un eldorado.

IRMA: Le gouvernement cubain paiera la moitié des dommages subis par les particuliers



Le gouvernement cubain a annoncé lundi qu'il paierait la moitié des frais engagés par des milliers de particuliers pour réparer leurs habitations touchées la semaine dernière par l'ouragan Irma.

«Le budget de l'Etat financera 50% du coût des matériaux de construction qui seront vendus aux personnes victimes de la destruction totale ou partielle de leurs habitations», indique un avis officiel publié par les médias d'Etat.

Les conseils de défense civile, organes d'urgence chapeautés par le Parti communiste cubain, seront chargés d'estimer les dommages subis et d'approuver l'aide de l'Etat pour chaque habitation, précise La Havane.

L'ouragan a balayé 13 des 15 provinces de Cuba entre les 8 et 10 septembre, faisant dix morts et détruisant des milliers d'habitations. Irma a aussi fortement af-

fecté les infrastructures hôtelières, la production électrique et les exploitations agricoles, causant des dégâts qui demeurent en cours d'évaluation.

Depuis l'ouragan Sandy (2012), l'Etat cubain a pris l'habitude de venir financièrement en aide aux sinistrés, dont la plupart de sont pas couverts par des assurances.

Pour les 50% de réparations restant à leur charge, ces derniers pourront bénéficier de crédits à longue échéance avec des taux d'intérêt réduits. Et dans le cas des plus malchanceux qui ont vu leurs habitations et toits s'écrouler totalement, les taux d'intérêt seront nuls. Enfin, en ce qui concerne «les personnes dont les revenus restent insuffisants pour assumer ces dépenses», les Conseils de défense pourront décider de dons purs et simples de matériel, conclut la note gouvernementale.

FRANCE Près de 9 millions de Français vivent au-dessous du seuil de pauvreté

Près de 9 millions (8,9 millions) de Français vivent au-dessous du seuil de pauvreté monétaire estimé à 1015 euros par mois, selon une étude de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) qui vient d'être publiée.

Analysant les chiffres de l'année 2015, l'étude établit le taux global de pauvreté à 14,2% de la population, montrant que 66,2% des ménages bénéficiaires du Revenu de solidarité active (RSA), qui assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu variable selon la composition du foyer, vivent au-dessous du seuil de pauvreté et 42,0% des ménages qui perçoivent le minimum vieillesse.

L'INSEE indique que la moitié des personnes pauvres a un niveau de vie inférieur à 815 euros par mois, soit 19,6% de moins que le seuil de pauvreté, relevant que la population pauvre est légèrement supérieure à celle de 2014 (14,0%).

Aors que le taux de pauvreté des actifs occupés reste stable, selon l'étude, leur niveau de vie médian augmente de 0,9% en euros constants, soulignant que le taux de pauvreté des ouvriers augmente en 2015 et celui des commerçants baisse.

Cependant, l'augmentation est plus forte pour les indépendants que pour les salariés, population chez laquelle le risque de pauvreté reste bien plus élevé que pour les salariés, dont 6,5% vivent sous le seuil de pauvreté.

Avec l'augmentation du nombre de chômeurs, l'étude de l'INSEE indique que 37,6% des personnes au chômage sont pauvres contre moins de 8% des actifs occupés.

Par ailleurs, l'étude montre qu'en 2015, le niveau de vie médian de la population s'élève à 20 300 euros annuels, soit un montant légèrement plus élevé que celui de 2014 en euros constants. Pour elle, les niveaux de vie repartent à la hausse après plusieurs années de baisse, l'augmentation étant particulièrement marquée pour les plus aisés, indiquant que les 10% de personnes les plus modestes ont un niveau de vie inférieur à 10 860 euros et les 10% les plus aisés ont un niveau de vie au moins 3,5 fois supérieur, au-delà de 37 510 euros.

D'après l'Observatoire des inégalités, au cours des dix dernières années (2005-2015), le nombre de pauvres a augmenté d'un million, relevant que la pauvreté a fortement progressé à partir de 2008 avec l'accentuation des difficultés économiques liées à la crise financière. Compte tenu de l'ampleur de la dégradation enregistrée depuis le début des années 2000, il faudrait un mouvement beaucoup plus important et durable, ne serait-ce que pour revenir à la situation qui prévalait au milieu des années 2000, a espéré cet organisme français.

APS

TUNISIE: Grève générale des agents de la poste hier et aujourd'hui



Les agents des bureaux de poste et des administrations centrales en Tunisie seront en grève dès ce soir et pendant 48 heures, a indiqué le secrétaire général de la poste relevant de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), Habib Mizouri. «La grève débutera ce soir au centre de tri central de Tunis/Carthage et Djerba», a précisé Habib Mizouri à l'agence tunisienne de presse (TAP).

La dernière réunion avec des représentants de la tutelle n'a pas abouti.

«Le maintien de la grève est confirmée en raison de l'absence d'un accord lors de la réunion, tenue lundi, entre le ministre des Technologies de la communication et de l'économie numérique et le syndicat», a-t-il précisé, soulignant qu'il «était possible d'éviter la grève en trouvant quelques solutions, mais le ministre a quitté la réunion». Tout en pointant la res-

ponsabilité du ministère dans l'échec des négociations, Mizouri a déploré l'absence du sérieux de l'autorité de tutelle dans le traitement de ce sujet, selon la même source.

Parmi les raisons évoquées qui ont amené au maintien de l'appel à la grève décidé par la commission administrative du syndicat général de la poste, le 24 août dernier, la non application de l'accord conclu avec la direction sur la promotion des agents et l'augmentation de la prime de restauration.

Le mouvement de grève vient aussi dénoncer, selon lui, la présence d'entreprises actives d'une manière illégale dans le domaine du rapide poste en plus du manque des moyens et des effectifs dans les différents bureaux de la poste. «Entre 500 et 700 fonctionnaires dans la poste sont mis à la retraite sans être remplacés», a-t-il déploré.

CARAÏBES L'ouragan Maria a dévasté la Dominique et menace la Guadeloupe



L'ouragan Maria, qui a atteint la catégorie 5 -le niveau maximal-, a commencé à frapper les Caraïbes, dévastant l'île anglophone indépendante de la Dominique, et menace désormais l'île française de la Guadeloupe.

Les habitants de la Dominique «ont perdu tout ce qui pouvait être perdu», a affirmé hier le Premier ministre de l'île, Roosevelt Skerrit.

«Les vents ont emporté les toits chez presque toutes les personnes auxquelles j'ai parlé ou été en contact. Le toit de ma propre résidence officielle a été un des premiers à s'envoler», a écrit M. Skerrit sur sa page Facebook, en lançant un appel à «l'aide de toute nature».

Ravagée par Irma il y a une dizaine de jours, toute la région a été mise en état d'alerte avant le passage de Maria qui s'est renforcé en moins de 24 heures, passant du sta-

tut de tempête tropicale à celui d'ouragan catégorie 5 sur l'échelle de Saffir-Simpson.

«Maria devient un ouragan de catégorie cinq potentiellement catastrophique», avait précisé le Centre américain des ouragans (NHC) dans son bulletin prévisionnel de 00h00 GMT hier, une heure quinze avant que ses rafales commencent à frapper la Dominique, à 260 km/h.

Arbres et poteaux électriques renversés, fortes pluies, vents violents et inondations: dès lundi après-midi, les quelque 73.000 habitants de cette île des Caraïbes avaient témoigné sur les réseaux sociaux de l'approche de Maria.

Avant la Dominique, l'œil du cyclone était passé à 50 km des côtes nord de l'île française de la Martinique, privant 33.000 foyers d'électricité mais sans faire de dégâts significatifs, selon la préfecture.

NIGERIA:

L'ONU a besoin de près de 10 millions de dollars pour répondre à l'épidémie de choléra

L'ONU et ses partenaires ont lancé lundi un appel de fonds d'urgence de 9,9 millions de dollars pour faire face à l'épidémie de choléra sévissant dans l'Etat de Borno, au nord-est du Nigeria, et prévenir d'autres épidémies dans les zones à haut risque.

Un plan de réponse et de prévention du choléra a été élaboré pour répondre aux besoins immédiats de 3,7 millions de personnes susceptibles d'être affectées par cette épidémie, a précisé le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) dans un communiqué de presse publié lundi.

Malgré des efforts considérables pour améliorer les conditions d'assainissement dans les camps et sensibiliser à l'importance des meilleures pratiques d'hygiène, OCHA a indiqué que des premiers cas de choléra ont été identifiés dans l'Etat de Borno le 16 août. A ce jour, l'épidémie a tué au moins 44 personnes, sur près de 2.300 cas confirmés et/ou soupçonnés. Les partenaires humanitaires travaillent 24 heures sur 24 en appui au Ministère de la santé de l'Etat



de Borno pour contenir l'épidémie et mettre en oeuvre des mesures préventives dans les endroits les plus à risque.

Quatre centres de traitement spécialisés (pour les cas les plus sévères) et sept points de réhydratation orale (pour les cas moins aigus) ont été mis en place dans les trois zones touchées. Des équipes sont passées d'abri en abri, informant les familles du risque d'infection et sur comment obtenir un traitement si les symptômes apparaissent.

«Le temps presse. Les camps de personnes déplacées sont pleins. Il n'y a pas assez d'eau, les installations d'assainissement sont médiocres et le système de santé est faible», a déclaré Peter Lundberg, le Coordonnateur humanitaire adjoint de l'ONU au Nigéria. Le Plan de prévention et

de prévention du choléra de l'ONU définit la stratégie pour lutter contre l'épidémie au cours des prochains mois. Il comprend notamment le traitement des cas identifiés, la surveillance et le suivi des nouveaux cas potentiels, l'amélioration des conditions d'assainissement, la mise à disposition d'un accès à l'eau potable pour les personnes touchées, et des campagnes d'information et de vaccination auprès des communautés.

«Nous avons besoin d'une réponse holistique et globale à cette épidémie et d'une stratégie de prévention claire», a souligné M. Lundberg. «Ne pas répondre en temps opportun pourrait avoir des conséquences absolument dévastatrices pour des millions de femmes, d'enfants et d'hommes affectés par les conflits et qui vivent déjà dans des conditions très difficiles».

CHOLÉRA:

L'OMS veut réduire de 90% le nombre des morts dans le monde d'ici à 2030

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé lundi qu'elle allait lancer une nouvelle stratégie début octobre visant à réduire de 90% le nombre de morts causés par le choléra d'ici à 2030 dans le monde. Selon les dernières estimations de l'OMS, il y a près de 95.000 décès liés au choléra dans le monde, pour environ 2,9 millions de cas suspects.

La plupart de ces cas sont enregistrés en Inde et au Bangladesh. Pour faire face à cette urgence sanitaire et humanitaire, l'agence onusienne va présenter sa nouvelle stratégie le 4

octobre prochain à Veyrier-du-Lac (Annecy, France), lors d'une réunion avec des partenaires comme les Fondations Gates et Mériem. «Nous devons agir», a expliqué lundi à Genève devant la presse Dr Dominique Legros, chargé de la lutte contre le choléra au département pour les pandémies et les épidémies à l'OMS.

Avec le pic constaté dans des pays en conflit comme le Yémen et la menace du choléra dans l'Etat de Borno au Nigéria, l'agence onusienne entend mettre en oeuvre sa stratégie pour réussir à interrompre la trans-

mission de la maladie. Pour y arriver, l'OMS mise sur plus d'investissements dans les systèmes d'assainissement et la distribution de l'eau potable car «la transmission du choléra est étroitement liée à un accès inapproprié à l'eau potable et à des installations d'assainissement», fait remarquer l'OMS.

Parmi les autres pays touchés, la Somalie totalise en un an plus de 60.200 cas suspects et 820 décès, la République démocratique du Congo (RDC) environ 530 décès et 24.200 cas suspect, le Soudan 34.000 cas et 774 décès et le Soudan du Sud

près de 20.000 cas et 355 décès.

Au Nigéria, une épidémie récente dans le nord-est du pays a déjà produit 2.600 cas suspects et 48 victimes en quelques semaines. «Il faut l'empêcher de s'étendre», estime M. Legros. Il a annoncé le lancement ce lundi d'une campagne de vaccination pour 900.000 personnes.

Depuis 2013, l'OMS a établi un stock mondial qui rassemble actuellement 1,5 million de doses. La fabrication annuelle de vaccins devrait augmenter en 2018 de 8 millions de doses pour atteindre 25 millions.

MALADIES NON TRANSMISSIBLES: L'OMS tire la sonnette d'alarme

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a tiré lundi la sonnette d'alarme sur les maladies non transmissibles, la plus importante cause de décès dans le monde, appelant les pays à agir davantage pour atteindre les objectifs fixés en 2015.

Dans son premier rapport d'évaluation, l'OMS indique que «le monde n'est pas en bonne voie pour atteindre la cible» de réduire d'un tiers, sur la période 2015-2030, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles.

«Il y a eu certains progrès, (...) mais ils ont été limités», a déclaré aux médias le Dr Douglas Bettcher, directeur du département Prévention des maladies non-transmissibles à l'OMS.

«La fenêtre d'opportunité pour sau-

ver des vies se referme», a-t-il averti, soulignant que «des actions urgentes sont nécessaires». Les maladies non transmissibles tuent chaque année plus de 40 millions de personnes, dont 15 millions ont entre 30 et 70 ans. Plus de 80% de ces décès dits «prématurés» surviennent dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, selon l'OMS qui explique que cette «épidémie est alimentée par la pauvreté, (...) le commerce de produits qui nuisent à la santé, l'urbanisation rapide et la croissance de la population».

Les maladies cardiovasculaires sont responsables du plus grand nombre des décès dus aux maladies non transmissibles, 17,7 millions par an, suivies des cancers (8,8 millions), des maladies respiratoires (3,9 millions) et du diabète (1,6 million).

Pour mesurer l'efficacité de la lutte contre les maladies non transmissibles dans chaque pays, l'OMS a fixé 19 objectifs, dont l'augmentation des prix du tabac, l'adoption de politiques nationales visant à réduire la consommation de sel ou bien encore la promotion de l'allaitement maternel.

Le rapport de l'OMS montre que le Costa Rica et l'Iran sont les deux pays les plus «performants» en la matière, car ils ont réalisé 15 des 19 objectifs.

Ils sont suivis du Brésil, de la Bulgarie, de la Turquie, du Royaume-Uni, de la Finlande, de la Norvège, de l'Arabie saoudite et de la Thaïlande.

Six pays n'ont réalisé aucun des objectifs de l'OMS: l'Angola, la Guinée Equatoriale, la Guinée-Bissau, le Soudan du Sud, Sao Tomé et la Micronésie.

SIDA:

Les fumeurs ont un risque nettement plus élevé de décéder d'un cancer

Les fumeurs infectés par le VIH, le virus responsable du sida, qui suivent une thérapie antirétrovirale ont en moyenne dix fois plus de risque de décéder d'un cancer du poulmon que de leur infection, selon une étude publiée lundi aux Etats-Unis.

«Fumer et être séropositif est une combinaison particulièrement néfaste quand il s'agit du cancer pulmonaire», explique le Dr Krishna Reddy du Massachusetts General Hospital qui a dirigé cette étude parue dans le Journal of the American Medical Association (JAMA), Internal Medicine.

«Les taux de tabagisme sont extraordinairement élevés parmi les personnes infectées par le VIH, le virus de l'immunodéficience humaine, qui accroît le risque de cancer du poulmon», précise-t-il.

Plus de 40% des personnes infectées par le VIH aux Etats-Unis sont des fumeurs, comparativement à 15% dans l'ensemble de la population adulte américaine.

L'étude suggère que 10% de toutes les personnes recevant des antirétroviraux, qu'elles fument ou non, soit près de 60.000 individus, mourront d'un cancer du poulmon.

Les personnes séropositives ont aujourd'hui une espérance de vie presque normale grâce à ces traitements, mais le tabac et l'infection par le VIH leur font courir un risque de développer un cancer du poulmon plus grand même chez les fumeurs séronégatifs.

«Ce type de cancer est désormais l'une des principales causes de mortalité parmi les séropositifs alors que presque tous ces décès pourraient être évités», souligne la Dr Rochelle Walensky, responsable du service des maladies infectieuses au Massachusetts General Hospital, une des co-auteurs de cette étude.

Ces chercheurs ont utilisé un modèle de simulation pour déterminer le risque de développer un cancer du poulmon pour des séropositifs, selon qu'ils fumaient, étaient d'anciens fumeurs ou n'avaient jamais touché une cigarette. Ils ont également pris en compte la régularité de leur traitement antirétroviral.

Le modèle inclut aussi comme paramètre les risques posés par d'autres maladies comme les pathologies cardio-vasculaires qui augmentent avec le tabagisme.

L'étude indique que près de 25% des séropositifs prenant régulièrement leurs antirétroviraux mais continuant à fumer, décéderont d'un cancer du poulmon. Parmi ceux qui arrêteront la cigarette avant 40 ans, seulement 6% en mourront.

Les auteurs ont également estimé que les personnes infectées par le VIH qui fument et prennent leurs antirétroviraux ont de six à treize fois plus de risque de décéder d'un cancer pulmonaire que du sida, selon le nombre de cigarettes fumées et leur sexe, les hommes étant plus menacés.

Chez les gros fumeurs ce risque approche les 30%. Il est estimé que 1,1 million de personnes vivent avec le VIH aux Etats-Unis et qu'une sur sept ne le sait pas, selon les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC). En 2014, 37.600 nouveaux cas ont été diagnostiqués et 6.721 décès ont été directement attribués à l'infection la même année.

APS

INTOLÉRANCE ALIMENTAIRE

Comment la prévenir ?

Les intolérances alimentaires, souvent dues à une irritation de l'intestin, sont de plus en plus répandues. Bien que leurs symptômes se ressemblent, elles se distinguent des allergies alimentaires. Mais comme celles-ci, les intolérances impliquent l'élimination plus ou moins stricte de certains produits de l'alimentation des personnes affectées.

Les intolérances alimentaires ne mettent pas en cause le système immunitaire. Ce sont des réactions de type irritatif, le plus souvent au niveau de l'intestin, dues à des composés chimiques contenus dans les aliments. Certaines intolérances - au gluten ou au lactose, par exemple - sont dues à l'absence d'enzymes digestives habituellement présentes dans l'intestin.

Quels sont les symptômes des intolérances alimentaires ?

En règle générale, les intolérances alimentaires se traduisent par des maux de ventre, des nausées et des vomissements, des diarrhées, des ballonnements, des réactions de la peau (rougeurs, petits boutons, démangeaisons, etc.), des maux de tête, des sueurs froides ou une sensation de mal-être. Si l'aliment mal toléré cesse d'être consommé, les symptômes disparaissent en quelques heures, voire quelques jours. Si la personne continue à consommer ces aliments, les symptômes persistent et, dans certains cas, peuvent s'accompagner de fatigue et d'amaigrissement.

Il existe parfois des intolérances alimentaires occasionnelles, en lien avec une irritation temporaire de l'intestin, par exemple. C'est le cas de l'intolérance au lactose pendant un épisode de diarrhée aiguë.

Quelles sont les complications des intolérances alimentaires ?

Les complications des intolérances alimentaires sont liées à la diminution de l'absorption des nutriments qu'elles peuvent entraîner. Ceci est particulièrement vrai avec la maladie cœliaque, qui peut se révéler dangereuse si aucun traitement n'est entrepris.

Quelles sont les causes des intolérances alimentaires ?

Les aliments qui sont à l'origine d'une intolérance sont parfois difficiles à identifier. Les intolérances les plus fréquentes sont dues au gluten (une protéine présente dans le germe et dans l'enveloppe de certaines céréales) et au lactose (sucre du lait). D'autres intolérances sont dues à la tyramine (une substance que l'on trouve dans les fromages, le vin rouge, l'avocat, les framboises, les haricots, la bière et les levures, etc.) ou au glutamate. Les tomates et les aliments en conserve sont parfois responsables d'intolérance alimentaire.

Chez les enfants, les intolérances alimentaires les plus fréquentes sont dues au lactose et au gluten. Elles sont dues à l'absence d'enzymes digestives habituellement présentes dans l'intestin. Plus rarement, une intolérance alimentaire est liée à une sensibilité particulière de l'enfant vis-à-vis d'un aliment ou d'un additif chimique, par exemple un colorant.

L'intolérance au lactose, qu'est-ce que c'est ?

L'intolérance au lactose est à distinguer de l'allergie aux protéines de lait de vache : ses symptômes sont plus gênants que



graves. Elle est due à une sécrétion insuffisante de lactase (l'enzyme qui digère le lactose) par l'intestin. Dans certains cas, cette insuffisance est héréditaire et ces symptômes apparaissent dès la naissance. Le nouveau-né ne supporte ni le lait maternel, ni le lait artificiel. Dans d'autres cas, l'insuffisance est la conséquence temporaire d'une infection de l'intestin (gastro-entérite) et elle disparaît avec la guérison.

Une personne intolérante au lactose n'est pas capable de digérer ce sucre. Il reste dans l'intestin, où il favorise la fermentation des bactéries et retient l'eau dans les selles. Cette intolérance se traduit par la production d'une diarrhée aigüe et irritante pour le siège, ainsi que par des vomissements, des ballonnements et gaz, des maux de ventre, etc.

Chez les enfants plus grands et les adultes, l'arrêt de la consommation régulière du lait - jusque-là bien toléré - se traduit parfois par une disparition de la capacité à sécréter la lactase. Le lait, lorsqu'il est pris en grande quantité (plus de 250 ml à la fois), devient alors difficile à digérer et provoque des diarrhées. L'intolérance au lactose est plus fréquente chez les personnes de souche méditerranéenne, africaine ou asiatique.

La maladie cœliaque, qu'est-ce que c'est ?

L'intolérance au gluten est à l'origine d'une maladie, la maladie cœliaque, qui peut avoir de graves conséquences. Elle apparaît généralement chez les enfants au moment du passage à une alimentation contenant des farines. Elle se traduit par des diarrhées ou des selles molles, des bal-

lonnements et de la fatigue. Si cette intolérance n'est pas rapidement dépistée, les parois de l'intestin peuvent s'atrophier, entraînant une mauvaise absorption de l'ensemble des nutriments. À la longue, des carences alimentaires apparaissent et l'enfant cesse de grossir, voire perd du poids.

Comment prévenir les intolérances alimentaires ?

Il n'existe malheureusement pas de moyen de prévenir les intolérances alimentaires. Si vous voulez que vos enfants puissent boire du lait toute leur vie sans problème, continuez à leur en donner régulièrement afin que leur intestin reste capable de sécréter la lactase.

Doit-on consulter un médecin en cas d'intolérance alimentaire ?

Lorsqu'on suspecte un lien entre des symptômes et un certain type d'aliment, il est préférable de consulter un médecin. Avant la consultation, il peut être utile de consommer plusieurs fois l'aliment suspect (à quelques jours d'intervalle) pour confirmer le lien entre celui-ci et les symptômes.

Dans le cas où l'on suspecte une intolérance alimentaire chez un nourrisson, il est souhaitable de consulter un médecin si le nourrisson vomit ou présente une diarrhée. Il a régulièrement le ventre gonflé et douloureux, émet beaucoup de gaz ou présente des selles molles et malodorantes, il a régulièrement des coliques, il semble triste et apathique.

Que fait le médecin en cas d'intolérance alimentaire ?

S'il suspecte une intolérance alimentaire, le médecin pourra demander des examens complémentaires qui l'aideront à orienter son diagnostic et permettront d'éliminer la possibilité d'une allergie alimentaire. Le diagnostic d'une intolérance alimentaire peut être délicat et demander du temps. Si cette intolérance est confirmée, le médecin prescrit un régime alimentaire particulier : lait sans lactose ou aliments sans gluten, par exemple.

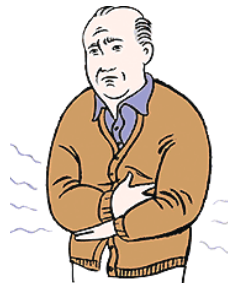
Si l'intolérance au lactose est liée à une gastro-entérite, le lait sera réintroduit progressivement, après guérison de l'infection intestinale.

Comment se nourrir lorsque l'on souffre d'intolérance alimentaire...

Respectez scrupuleusement les conseils de votre médecin concernant votre alimentation ou celle de votre enfant, en particulier en cas d'intolérance au gluten. En pratique, cela peut se révéler compliqué, mais c'est à ce prix que vous préservez votre santé ou la sienne.

...en cas de maladie cœliaque

Les personnes intolérantes au gluten (maladie cœliaque) ne peuvent consommer aucun produit contenant du blé, de l'orge, de l'avoine, de l'épeautre, du kamut ou du seigle, ce qui exclut le pain, les pâtes et la plupart des farines. Attention, ces ingrédients sont parfois présents en toutes petites quantités dans les produits alimentaires industriels (notamment les moutardes, les sauces et les chocolats), «extrait de malt», «protéines végétales» ou «matières amylacées». Bien que présent en toutes petites quantités, le gluten de ces aliments peut sérieusement endommager la paroi de l'intestin. En cas d'intolérance au gluten, on peut utiliser de la farine de riz, de soja, de sarrasin et de maïs ou de la féculé de pomme de terre. Il existe des gammes de produits garantis sans gluten, dont des farines de blé déglutinisées, des pâtes, des biscuits, etc.



Attention aux médicaments



Certains médicaments contiennent parmi leurs ingrédients inactifs (les excipients) du lactose ou du gluten (signalé sous les termes « gluten de blé », « amidon de blé », « sons », « huile de germe de blé », « amylose végétale », etc.). Signalez votre intolérance alimentaire ou celle de votre enfant à votre médecin et à votre pharmacien. Ceci est particulièrement important lorsque votre pharmacien substitue, avec votre accord, un médicament générique à celui prescrit par le médecin. Certains médicaments génériques contiennent ces substances, alors que le médicament de marque correspondant (le princeps) n'en contient pas.

Se nourrir en cas d'intolérance au lactose

De nombreux aliments contiennent du lactose (la sucrose du lait) est présent dans de très nombreux aliments : produits laitiers et fromages bien sûr, mais aussi certains jus de fruits, biscuits, céréales de petit-déjeuner ou potages. Lisez attentivement les étiquettes.

Une sensibilité propre à chacun

L'intolérance au lactose est moins problématique que l'allergie au lait de vache. Les personnes intolérantes au lactose ont souvent une sensibilité qui leur est propre et qu'ils connaissent bien. Par exemple une part de fromage à pâte dure, moins riche en lactose qu'un fromage frais, sera bien tolérée ; alors qu'un demi-verre de lait entraînera inévitablement des ballonnements, des douleurs intestinales et une diarrhée. Ce même demi-verre de lait, mélangé à une purée, pourra être digéré sans problème. Pour ceux qui sont fortement intolérants au lactose, des produits à base de soja sont disponibles dans le commerce. Mieux vaut les acheter enrichis en calcium.

Ben Jorgensen/Alamy

Médicaments et alimentation

L'alimentation peut avoir de multiples effets sur l'action des médicaments. À l'inverse, certains médicaments peuvent, quant à eux, diminuer l'absorption de nutriments. Afin d'éviter ces conséquences indésirables, il faut adapter son traitement et son alimentation. Avant tout, il convient de lire attentivement la notice de tous les médicaments.

Les effets des aliments sur les médicaments

Les aliments peuvent avoir de nombreux effets sur les médicaments.

La prise de nourriture influence l'absorption de nombreux médicaments. Elle peut la diminuer, l'augmenter ou la retarder. Plusieurs mécanismes d'action sont en jeu.

La modification de l'acidité de l'estomac joue un rôle important dans l'absorption des médicaments. Après un repas, cette acidité augmente. Certains médicaments sont alors moins bien absorbés.

Selon les cas, la consommation d'un repas riche en graisses peut soit gêner l'absorption de médicaments par le tube digestif, soit au contraire en améliorer l'absorption sans en augmenter la toxicité (médicaments antitumoraux, notamment).

Une meilleure tolérance au traitement médicamenteux

Dans le cas de l'aspirine et des anti-inflammatoires non stéroïdiens (ibuprofène, paracétamol, etc.), la prise à jeun assure un effet plus rapide, mais la prise au cours du repas limite la survenue de troubles digestifs tels que nausées, brûlures d'estomac ou diarrhée.

Des actions opposées entre médicaments et aliments

Nutriments et médicaments ont parfois des effets opposés : les patients traités par des anticoagulants de la famille des antivitamines K savent combien il est important de connaître leur régime alimentaire, pour empêcher qu'il ne diminue l'effet de leur traitement. Ils doivent éviter les aliments riches en vitamine K, comme les abats, l'avocat, les brocolis, les carottes, la choucroute, les choux, choux fleurs et choux de Bruxelles, les épinards, le fenouil, le foin, la laitue ou les tomates. Ces aliments diminuent l'effet de l'anticoagulant dont le mécanisme d'action repose sur la neutralisation de la vitamine K. La consommation de sel doit également être surveillée lors de certains traitements sur une longue période, par anti-hypertenseurs ou corticostéroïdes, par exemple. Des effets indésirables augmentés par les aliments

Des aliments à éviter

Parfois, les aliments peuvent augmenter la concentration des médicaments dans le sang et, de ce fait, favoriser leurs effets indésirables. Le jus de pamplemousse agit sur le métabolisme du foie et diminue l'élimination de certains médicaments (antiprotéases, médicaments contre le cholestérol de la famille des statines, médicaments immunosuppresseurs, antipéptiques, par exemple). Sa consommation doit être évitée pour limiter le risque d'effets toxiques de ces médicaments.

Un régime alimentaire imposé

Dans des cas rares, la prise d'un médicament impose un régime particulier. Le Marsilid (prónazide), un antidépresseur rarement prescrit de nos jours, ne doit pas être associé avec certains aliments : tous les fromages, tous les aliments végétaux et falsifiés, le foie et les abats (pigeons, ris), les fruits et légumes gâtés, les aliments et boissons fermentés (extraits de levure, bière) ou les boissons alcoolisées.



sées. La consommation de ces aliments augmente le risque de poussée d'hypertension artérielle, effet indésirable possible de ce traitement. D'autres aliments tels que le chocolat, le café, les colas, les fruits secs ou la choucroute doivent être consommés avec modération.

Pansements digestifs et nutrition

Les pansements digestifs, utilisés en cas d'aigreurs ou de douleurs d'estomac, diminuent l'absorption de nombreux micronutriments comme les vitamines, les minéraux et les oligoéléments.

Antibiotiques de la famille des cyclines et nutrition

Les antibiotiques de la famille des cyclines se fixent au calcium et diminuent son absorption digestive.

Autres antibiotiques et nutrition

Certaines substances antibiotiques (notamment la ciprofloxacine, l'énoxacine et la norfloxacine) peuvent augmenter ou prolonger les effets de la caféine, en augmentant sa concentration dans le sang. L'absorption de quantités importantes de café ou de thé doit être évitée pendant le traitement. Les antibiotiques peuvent également être à l'origine de vomissements et de diarrhée. Si ces troubles sont importants, ils risquent de provoquer une déshydratation ou des pertes importantes de sels minéraux et d'oligoéléments.

Durées et nutrition

Certaines substances diurétiques comme le furosémide entraînent une perte de potassium. Elles justifient l'adoption d'une alimentation riche en potassium ou une prescription complémentaire de potassium. Au contraire, d'autres substances diurétiques comme l'amiloride ou la spironolactone, ainsi que les inhibiteurs de l'enzyme de conversion (des médicaments contre l'hypertension artérielle) empêchent la fuite du calcium dans les urines.

Ils demandent une surveillance de l'apport alimentaire de potassium pour prévenir les excès.

Laxatifs et nutrition

L'utilisation prolongée de laxatifs lubrifiants comme l'huile de paraffine par exemple, ou celle de certains médicaments contre le cholestérol ou l'obésité peut réduire l'absorption des vitamines A, D, E et K.

L'usage régulier de laxatifs stimulants peut être responsable d'une perte de sels minéraux par l'organisme, notamment de potassium.

Les effets de l'alcool sur les médicaments

L'alcool peut entraîner des réactions avec les médicaments : par exemple accentuer fortement certains effets indésirables, comme la somnolence dans le cas des médicaments sédatifs. Il peut également provoquer des bouffées de chaleur ou des vomissements lorsqu'il est associé avec certains antibiotiques ou certains traitements du diabète de type 2. Dans le cas d'une maladie chronique, il peut également déséquilibrer un traitement jusque-là efficace et bien toléré. Par exemple, l'effet d'un traitement anticoagulant pris par voie orale peut être augmenté en cas d'intoxication alcoolique aiguë (une « cuite ») ou diminué en cas d'alcoolisme chronique. Lorsque l'on prend des médicaments, il est toujours préférable de s'abstenir de consommer des boissons alcoolisées.

En pratique, comment marier aliments et médicaments ?

Lisez attentivement la notice de vos médicaments, vous y trouverez toutes les informations concernant d'éventuelles interactions avec la nourriture. Si nécessaire, demandez à votre médecin ou à votre pharmacien s'il vaut mieux éviter d'absorber certains aliments ou boissons avec le traitement que vous prenez. Si vous consommez une diététique ou un médecin nutritionniste, pensez à lui indiquer vos éventuels traitements.

TUNISIE: Le président provisoire de l'ISIE propose la date du 25 mars 2018, au plus tard, pour les municipales

Le président provisoire de l'Instance supérieure indépendante pour les élections en Tunisie (ISIE) Anouar Belhasan a proposé la date du 25 mars 2018, au plus tard, pour la tenue des élections municipales, initialement prévues le 17 décembre 2017.

«Malgré les départs au sein de l'ISIE qui ont déstabilisé, voire bloqué le processus électoral, l'instance est restée debout et a continué à travailler pour assurer l'organisation des élections dans les délais impartis», a-t-il fait observer, cité par l'agence TAP.

Anouar Belhasan qui s'exprimait au cours d'une rencontre à Gammarth en présence des partis représentés au parlement et des représentants des trois présidences a précisé que «l'instance avait posé des conditions pour l'organisation des municipales le 17 décembre prochain à savoir l'adoption de la loi électorale et du code des collectivités locales ainsi que la promulgation du décret présidentiel de convocation au vote».

De son côté le conseiller auprès du président de la République Noureddine Ben Ticha a expliqué que Béji Caid Essebsi avait lié la promulgation de ce décret (dont ce lundi 18 septembre est la date limite) au parachèvement des différentes étapes du processus électoral.

Pour le ministre des droits de l'Homme et des relations avec les instances constitutionnelles et la société civile Mehdi Ben Gharbia, «le gouvernement n'a ménagé aucun effort pour l'organisation des municipales à la date prévue».

Le gouvernement, a-t-il indiqué, s'est activé pour compléter l'installation des chambres régionales du Tribunal administratif et soumettre au parlement le projet de code des collectivités locales.

Le porte-parole de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) a souligné pour sa part les divergences autour de la candidature au poste de juge administratif.

Selon lui, les démissions au sein de l'instance sont intervenues au mauvais moment.

Il a indiqué que le Parlement a décidé la tenue d'une session parlementaire extraordinaire aujourd'hui pour le comblement des vacances au conseil de l'ISIE.

TUNISIE: Démantèlement d'une cellule terroriste active dans la région du Nabeul

Une cellule terroriste, active dans le gouvernement de Nabeul, a été démantelée et trois de ses membres ont été interpellés, a indiqué hier le ministère tunisien de l'Intérieur.

Dans un communiqué, le département précise que «les individus en question projetaient de commettre des attentats contre des sites sensibles dans le pays».

«Deux membres de la cellule ont été visés par un mandat de dépôt et le troisième individu a été maintenu en liberté en attendant les résultats de l'enquête», ajoute la même source.

ÉTHIOPIE : Des affrontements inter-ethniques font 70.000 déplacés

Plus de 70.000 personnes ont fui la région de Somali (est de l'Éthiopie) après une semaine d'affrontements inter-ethniques qui ont fait des dizaines de morts, ont rapporté hier des médias.

Plus de 70.000 Oromos (représentant le tiers de la population éthiopienne) ont fui la région de Somali (est de l'Éthiopie), tandis qu'environ 300 Somalis ont fui la région voisine d'Oromia, selon l'Agence Chine nouvelle. Le ministre de la Communication, Negeri Lencho, qui a accordé un entretien à l'agence a indiqué que le gouvernement avait formé un groupe de travail national pour répondre aux besoins des déplacés. Il a précisé qu'en dépit d'affrontements

SAHARA OCCIDENTAL/PRISE DE FONCTION DE M. KOHLER: Le Polisario s'en félicite, exprime sa volonté de coopérer

Le Bureau permanent du Secrétariat national du Front Polisario s'est félicité de la prise de Horst Köhler de ses fonctions en tant qu'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU au Sahara occidental, exprimant la volonté du Front à coopérer avec lui pour le succès de sa mission, a rapporté hier l'Agence de presse sahraoui SPS.



Selon un communiqué sanctionnant une réunion du Bureau, tenue dimanche sous la présidence du président de la République sahraoui, SG du Front Polisario, Brahim Ghali, repris par SPS, le Bureau permanent du Secrétariat a appelé «les Nations unies, tant au niveau du Secrétaire général qu'au Conseil de sécurité, à accélérer la solution juste et définitive de la question du Sahara occidental à travers le respect du droit des Sahraouis à l'autodétermination et à l'indépendance et la mise en œuvre de la dernière résolution (2351) du Conseil de sécurité de l'ONU».

Il a aussi exhorté certains pays ayant un statut de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU, en particulier la France, et d'autres ayant des liens juridiques, historiques et moraux au Sahara occidental, comme l'Espagne, à «assumer leur responsabilité, afin de jouer le rôle efficace et décisif pour mettre fin à ce dernier cas de décolonisation en Afrique».

Le Bureau permanent du Secrétariat national a également salué la position constante de l'Union africaine (UA) et sa défense unanime de sa charte fondatrice et de ses résolutions concernant la décolonisation du Sahara occidental, tout en exprimant «au nom du peuple sahraoui, sa gratitude pour les positions favorables de la juste cause du Sahara, exprimées en toutes occasions par divers pays, organismes et organisations de part le monde».

Dimanche, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est félicité de l'intention de son envoyé personnel

pour le Sahara occidental, Horst Köhler qui a pris ses fonctions le 8 septembre dernier à New York, de se rendre prochainement dans la région afin de relancer le processus de paix, à l'arrêt depuis 2012.

Horst Köhler a tenu plusieurs réunions et consultations dans l'objectif de relancer les négociations entre le Front Polisario et le Maroc, a précisé l'ONU dans sa déclaration et a rencontré à cet effet Antonio Guterres, de hauts responsables de l'organisation onusienne ainsi que le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine.

Il s'est aussi entretenu avec

les représentants des deux parties du conflit et ceux des pays voisins et des Etats membres. Ces rencontres se sont poursuivies jusqu'au 16 septembre, selon l'ONU.

Jeudi dernier, Horst Köhler a rencontré une délégation du Front Polisario, conduite par le coordinateur sahraoui avec la Minurso, Mhamed Khedad.

L'entretien a permis un échange de points de vue et d'informations sur le processus onusien au Sahara occidental. Ce premier contact officiel a porté également sur les perspectives de ce processus dans le cadre de la mission confiée à M. Köhler par le Conseil de sécurité, et le secrétaire général de l'ONU en vue de parvenir à une solution juste et durable garantissant le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Le nouvel émissaire de l'ONU qui succède à Christopher Ross devrait présenter son premier rapport sur le Sahara occidental dans un délai de six mois.

RD CONGO: L'UA condamne fermement les affrontements entre militaires congolais et demandeurs d'asile burundais

Le président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a condamné les violents affrontements entre les forces de sécurité congolaises et les demandeurs d'asile burundais dans la ville de Kamanyola (province du Sud-Kivu) dans l'est de la République démocratique du Congo qui ont fait 38 morts.

Pas moins de 37 réfugiés burundais et un officier congolais ont trouvé la mort dans ces affrontements, alors que plusieurs autres personnes, des centaines, ont été blessés.

Le Président de la Commission africaine a demandé aux autorités congolaises et au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) de diligenter sur les circonstances entourant ces violences et de traduire en justice les responsables.

Il a, en outre, appelé les autorités congolaises à respecter leurs obligations en vertu du droit international humanitaire.

Trente-six réfugiés burundais ont été tués dans l'est de la République démocratique du Congo par les tirs de militaires lors d'«échauffourées» entre les deux groupes, selon un bilan établi par les autorités provinciales du Sud-Kivu.

Des rapports de la Mission de l'Onu pour la stabilisation en RDC (MONUSCO), rap-

portent que les demandeurs d'asile et réfugiés burundais ont manifesté contre les autorités locales suite à la reconduction à la frontière de quatre d'entre eux. Un officier des Forces armées de la RDC a été tué dans les heurts entre les deux parties, ce qui a entraîné une escalade de la violence.

En réponse, les forces de défense et de sécurité congolaises auraient ouvert le feu sur les manifestants de «façon disproportionnée».

D'après les témoignages, ces réfugiés ont, pour la plupart, «fuit la persécution du gouvernement burundais».

Le Burundi traverse une grave crise politique émaillée de violences depuis la candidature en avril 2015 du président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat controversé et sa réélection en juillet de la même année.

L'opposition congolaise veut «une transition sans Kabila»

L'opposition congolaise incarnée par MM. Félix Tshisekedi et Moïse Katumbi, a demandé, via un communiqué daté de New York, «une transition» sans le président Joseph Kabila pour préparer des élections en République démocratique du Congo.

«Les deux opposants ont co-signé lundi un communiqué daté de New York où les

Nations unies tiennent mardi une réunion sur la crise en RDC liée au maintien au pouvoir du président Kabila dont le second mandat a pris fin le 20 décembre 2016. Et, que la Constitution ne lui permet pas de briser un nouveau mandat.

MM. Tshisekedi et Katumbi rendent responsable M. Kabila «dans le non-respect de la Constitution et de l'accord du 31 décembre 2016» qui prévoyait des élections d'ici décembre 2017.

«Pour prévenir le vide juridique et le chaos dans la perspective de la non-tenue des élections le 31 décembre 2017 au plus tard, (nous) exigeons une transition sans M. Kabila, devenue illégale et illégitime», ont écrit les deux leaders du Rassemblement de l'opposition.

Cette transition sera «conduite par des personnalités éminentes consensuelles chargées de préparer les élections démocratiques, libres, transparentes et paisibles qui ne sont pas possibles, ni avec M. Kabila ni avec la commission électorale (Céni) dans sa configuration actuelle», ont-ils ajouté.

Les deux signataires rejettent d'avance «tout projet de référendum constitutionnel» qui modifierait la Constitution sur la question du nombre et de la durée du mandat du président de la République.

en place, les deux parties s'accusent mutuellement de ne pas respecter les résultats du scrutin.

Ces derniers jours, les violents affrontements le long de la frontière se sont transformés en violences ethniques qui ont fait des dizaines de morts et des dizaines de milliers de déplacés.

Dans le cadre de ses efforts visant à calmer la situation, le gouvernement central a annoncé samedi la protection par la police fédérale des routes traversant les deux régions. Il a ajouté qu'il allait aussi désarmer les civils dans les zones de conflit.

SYRIE:

Deir Ezzor quasi assiégée, la communauté internationale appelle à une solution politique

L'armée syrienne qui a resserré progressivement l'étau autour du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) dans la région de Deir Ezzor, poursuivait lundi son offensive vers l'est, franchissant le fleuve Euphrate au nord de la ville, alors que les efforts pour le règlement de la crise par le dialogue s'intensifiaient à travers les rencontres de Genève et d'Astana.

Après d'intenses combats et sous un barrage d'artillerie assuré par l'aviation russe, l'armée syrienne a réussi à franchir l'Euphrate et a poursuivi son avancée vers la localité de Howejjet Sakr, un important fief terroriste dur la rive orientale de l'Euphrate.

Selon des sources russes et syriennes, les troupes gouvernementales ont rapidement progressé malgré la résistance acharnée des terroristes.

Plus tôt ce mois-ci, l'armée syrienne a brisé le siège de deux enclaves civiles et militaires tenu par les terroristes qui durait depuis plus de trois ans.

«Les forces gouvernementales syriennes, (...) avec le soutien de l'aviation russe, ont franchi l'Euphrate dans la région de Deir Ezzor», a annoncé lundi le ministère russe de la Défense dans un communiqué.

Les terroristes sont



encerclés dans la ville de Deir Ezzor du côté nord, ouest et sud. En franchissant l'Euphrate, qui borde la cité du côté est, l'armée syrienne et ses alliés sont en passe d'assiéger totalement le groupe.

«Les troupes d'assaut de l'armée syrienne ont délogé les combattants de l'EI de plusieurs villages de la rive orientale de l'Euphrate et poursuivent leur offensive vers l'est, élargissant leur tête de pont», selon le texte.

Aujourd'hui, 85% du territoire syrien a été libéré des milices armées illégales. Des zones représentant environ 27.800 km² du territoire de la république doivent encore être libérées avant la destruction totale de l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (Daech/EI).

La communauté internationale plaide pour une «solution politique»

Les pays occidentaux et arabes ont répété lundi à New York la nécessité d'une «solution politique» en Syrie, mais aucune proposition nouvelle ne semble émerger pour régler le

conflit vieux de six ans.

Toutefois, l'idée de la mise en place d'un groupe de contact semblait faire son chemin, après la déclaration du chef de la diplomatie française Jean-Yves Le Drian, qui a précisé que la création de ce groupe serait discutée lors d'une réunion ministérielle du Conseil de sécurité (Etats-Unis, Russie, Chine, Grande-Bretagne et France) jeudi à New York.

Parallèlement, une réunion d'une vingtaine de pays occidentaux et arabes soutiens de l'opposition syrienne s'est tenue lundi en fin de journée dans un hôtel new-yorkais.

«Nous pensons que la seule issue est d'obtenir un processus politique, et de faire comprendre aux Russes, aux Iraniens et au régime de Bachar al-Assad que nous ne soutiendrons pas la reconstruction de la Syrie sans un tel processus», a déclaré le chef de la diplomatie britannique Boris Johnson à l'issue de la réunion.

La nécessité d'une solution politique et le levier de la reconstruction comme moyen de pression sont régulière-

ment évoqués par les pays «amis de la Syrie», alors que le conflit a fait depuis 2011 plus de 330.000 morts, des millions de réfugiés et des dégâts d'une ampleur sans précédent.

Quant à la proposition française du «groupe de contact», elle n'a pas été discutée lors de cette réunion, a indiqué le ministre néerlandais des Affaires étrangères, Bert Koenders.

Plusieurs groupes de différents formats ont été créés depuis le début du conflit syrien. Le dernier, le Groupe de soutien international à la Syrie (GISS), avait été monté en 2015 et a permis l'adoption d'une feuille de route internationale pour amorcer un règlement politique.

Co-présidé par les Etats-Unis et la Russie, le GISS réunissait tous les acteurs impliqués dans le conflit, y compris l'Iran, mais il a périclité après la reprise fin 2016 par le gouvernement de la ville d'Alep.

Les négociations politiques entre gouvernement syrien et opposition engagées depuis 2016 à Genève sous l'égide de l'ONU n'ont de leur côté permis aucune avancée.

Les principaux acteurs du conflit, la Russie, l'Iran et la Turquie (qui soutient l'opposition) ont lancé pour leur part un processus de négociations à Astana (Kazakhstan), qui a abouti à une nette baisse de la violence sur le terrain mais n'a pas abordé les principaux obstacles politiques, dont le sort du président syrien Bachar al-Assad.

RUSSIE-ONU

La réforme de l'ONU doit être le fruit d'un «dialogue entre tous les Etats membres»

La Russie est favorable à une réforme de l'ONU, mais celle-ci doit être «globale et sur la base d'un dialogue entre tous les Etats membres», a indiqué le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Guennadi Gatilov.

«Bien sûr, nous nous prononçons pour la réforme [de l'ONU], mais nous estimons que toutes les décisions liées à cette réforme doivent être prises par les Etats membres dans le cadre d'un dialogue intergouvernemental», a indiqué Guennadi Gatilov, en réaction aux critiques lancées lundi par le président américain Donald Trump à l'encontre de l'Organisation des Nations unies, notamment pour sa «bureaucratie et sa mauvaise gestion».

Pour le vice-ministre russe, les propositions de réforme formulées par le président US ne représentent que «l'initiative d'un Etat» particulier.

Donald Trump a critiqué lundi l'Organisation des Nations unies, la jugeant «handicapée par la bureaucratie et sa mauvaise gestion», ce qui l'empêchait de mener à bien sa mission.

Au cours d'une rencontre de haut niveau sur la réforme de l'ONU à New York, Trump avait déclaré que les Nations Unies n'avaient pas réussi à réaliser leur plein potentiel en raison de leurs problèmes de bureaucratie et de mauvaise gestion.

Il a salué le projet de réforme de l'ONU mis en avant par le secrétaire-général Antonio Guterres, et a indiqué que de nombreux changements étaient déjà intervenus depuis la prise de fonctions du Secrétaire général. Donald Trump a estimé en outre qu'une amélioration du fonctionnement de l'ONU se traduirait par exemple par une définition claire des objectifs de toute opération de maintien de la paix engagée dans le monde.

Dans son discours, le président américain avait souligné que le budget régulier des Nations unies avait augmenté de 140 % et que son personnel avait plus que doublé. Un débat tourne actuellement au niveau de l'organisation onusienne sur la nécessité d'introduire des réformes dans le mode de fonctionnement de cette institution.

IRAK

Les forces armées irakiennes attaquent un des derniers fiefs de l'EI près de la frontière syrienne

Les forces irakiennes ont lancé hier à l'aube l'assaut sur un des derniers bastions du groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI) dans le désert occidental frontalier de la Syrie.

«Des unités d'infanterie et de blindés appuyées par le Hachd al-Chaabî ont commencé une offensive pour libérer les localités d'Anna et Rayhana des terroristes de Daech», a affirmé dans un communiqué le général Abdel Amir.

Yarallah, chef du Commandement conjoint des opérations (JOC) contre l'EI.

«L'opération se développe sur trois axes par les forces de l'armée, la police et du Hachd al-Chaabî, soutenues par les avions de la coalition (internationale conduite par les Etats-Unis) et les hélicoptères de l'armée irakienne», selon un officier général qui a souhaité garder l'anonymat.

Anna est l'une des trois localités toujours aux mains des terroristes, à une centaine de kilomètres de la frontière syrienne dans l'immense et désertique province occidentale d'al-Anbar.

Après la reprise d'Anna, puis de Rawa, l'objectif des troupes irakiennes sera Qaïm, dernière localité avant la frontière et la province syrienne de Deir Ezzor.

L'EI y est également sous le feu des forces armées syriennes ainsi que d'une coalition arabo-kurde soutenue par les Etats-Unis.

«L'objectif est de ramener la totalité de la province d'al-Anbar dans le giron de la nation», a affirmé à la presse le lieutenant général Rachid Flaïh, à la tête des unités paramilitaires d'al-Anbar.

La bataille pour la reconquête de ces trois localités, où se trouvent, selon un général irakien, «plus de 1.500 terroristes», pourrait intervenir en même temps qu'après l'assaut sur l'autre bastion de l'EI en Irak, Hawija et ses environs (300 km au nord de Bagdad).

L'Irak a infligé un rude coup à l'EI en le chassant début juillet de Mossoul (nord), trois ans après la prise de cette deuxième ville du pays par l'EI.

APS

BIRMANIE:

Les enquêteurs de l'ONU demandent un accès «sans entrave»

Les enquêteurs de l'ONU sur la situation des droits de l'homme en Birmanie ont réitéré hier leur appel pour «un accès complet et sans entrave» au pays, soulignant qu'une grave crise humanitaire était en cours.

«Il est important pour nous de voir de notre propres yeux les endroits où ces violations présumées se sont produites et de parler directement avec les personnes affectées et avec les autorités», a déclaré le président de la mission d'établissement des faits en Birmanie, Marzuki Darusman, devant le Conseil des droits de l'homme de l'ONU à Genève.

«Je saisais cette occasion pour réitérer notre demande de coopération adressée au gouvernement de Birmanie, surtout en nous accordant l'accès au pays», a-t-il ajouté, spécifiant que cette accès devait être «complet et sans entrave». Cette mission d'enquête de l'ONU a été

établie en mars dernier par l'adoption d'une résolution, par consensus, par le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU. Certains pays, comme l'Inde et la Chine, avaient toutefois indiqué qu'ils se «dissociaient» de la résolution.

Dès le début, la Birmanie a dénoncé la création de la mission de l'ONU, jugeant que «ce type d'action n'est pas acceptable».

Pressée par la communauté internationale de s'exprimer sur la crise des Rohingyas alors que son pays est accusé d'épuration ethnique, la dirigeante birmane Aung San Suu Kyi est sortie mardi de sa réserve, se disant «prête» à organiser le retour des Rohingyas réfugiés au Bangladesh mais sans apporter de solution concrète à ce que l'ONU dénonce comme une épuration ethnique.

Aung San Suu Kyi a également appelé des observateurs étrangers, sans spécifier lesquels, à se rendre

sur place. «Nous vous invitons à nous rejoindre, à venir nous parler», a-t-elle dit. Quelque 410.000 membres de la minorité musulmane des Rohingyas, réfugiés au Bangladesh, ont fui l'Etat Rakhine où l'armée mène une vaste opération de répressions.

Les Rohingyas, plus grande population apatride au monde, sont traités comme des étrangers en Birmanie, un pays à plus de 90% bouddhiste. «Il est clair pour nous qu'il y a une grave crise humanitaire en cours qui nécessite une attention urgente», a affirmé M. Darusman.

«Il y a des rapports indiquant qu'environ 200 villages Rohingyas situés dans la zone affectée ont été vidés», a ajouté l'ancien ministre indonésien.

Les enquêteurs de l'ONU, qui doivent présenter leur rapport final en mars 2018, ont demandé mardi une extension de six mois de leur mandat.

Le rôle du GPRA dans l'internationalisation de la cause algérienne mis en avant

Les participants à une conférence sur le "Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) et son rôle dans la conduite de la lutte de libération 1958-1962", ont mis en avant hier le rôle de ce Gouvernement dans l'internationalisation et la mobilisation de la communauté internationale autour de la cause algérienne.

Organisée par le Centre national des études et des recherches sur le mouvement national et la révolution du 1er novembre 1954 (CNERMN54), à l'occasion de la commémoration du 59e anniversaire de la création du GPRA, la conférence s'est penchée sur le rôle de cette institution révolutionnaire dans l'internationalisation de la cause nationale faisant entendre ainsi les revendications légitimes du peuple algérien.

Dans ce contexte, l'historien Omar Bougherba a évoqué les raisons et les étapes de la création du GPRA, dont le rôle était d'assurer le volet diplomatique de la Guerre de libération, avant de passer en revue les plus importantes correspondances adressées par le GPRA aux différentes instances et organisations internationales.

Lors de cette rencontre à laquelle ont assisté des membres de la famille révolutionnaire, des chercheurs ainsi que des représentants de corps de sécurité, l'enseignant-chercheur, M. Ahmed Messaoud, a mis en exergue le niveau de maîtrise



des relations internationales par les dirigeants du Gouvernement provisoire et son impact sur son action en matière de reconnaissance et d'appui internationaux à la cause nationale.

Pour sa part, le directeur du

CNERMN54, Djamel Eddine Miadi, a lu un message au nom du ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, dans lequel il a mis en avant l'importance de la commémoration de l'anniversaire du GPRA, qui permis de jeter les bases de la diplomatie

algérienne, rappelant, à ce propos, les réalisations de cette institution révolutionnaire.

A cette occasion, un film-documentaire sur "les Institutions de la Révolution du 1er Novembre" a été projeté.

GUERRE

Un sous-marin allemand de 14-18 découvert quasi intact au large de la Belgique



L'épave d'un sous-marin allemand de la Première guerre mondiale a été découverte en Mer du Nord, au large de la côte belge, dans un état de conservation rare, laissant penser qu'elle renferme encore les corps de tout l'équipage, soit 23 hommes, ont rapporté des médias. La découverte, révélée hier par les autorités de Flandre occidentale et l'expert belge qui en est à l'origine, Tomas Termote, a été qualifiée d'inédite par les médias belges.

C'est pourtant la onzième fois qu'un sous-marin allemand de la Guerre 1914-1918 est retrouvé au large de la Belgique, qui fut une zone de combats intenses avec les alliés, face à l'Angleterre. Mais jamais un bâtiment militaire d'une telle taille --27 mètres de long, en partie amputé à l'avant--, et ainsi conservé, avec toutes les écoutilles encore fermées, n'avait été observé, a raconté M. Termote, expert spécialisé en épaves sous-marines.

"On pensait que toutes les grandes épaves avaient été découvertes, c'est une surprise totale", a expliqué cet archéologue de profession, cité par l'AFP.

Il a précisé que le sous-marin reposait à une trentaine de mètres de profondeur au large d'Ostende (nord de la Belgique). Le lieu précis est gardé secret

pour tenir à l'écart d'éventuels curieux. Le type de bâtiment découvert, un lance-torpilles "UB-II" selon M. Termote, permet de déduire qu'il y avait 23 hommes à bord, piégés à l'intérieur au moment où le sous-marin a probablement percuté une mine.

"Tous les UB-II comptaient 23 hommes à bord", un commandant et 22 matelots, a souligné Jan Mees, directeur de l'Institut flamand de la Mer (VLIZ, Vlaams Instituut voor de Zee). C'est un navire de recherche océanographique du VLIZ, avec son sonar dernier cri, qui avait décelé en 2015 la présence possible d'une épave encore inconnue au large d'Ostende.

Les investigations ont ensuite été menées de sa propre initiative par Tomas Termote, un habitant de la cité portuaire, connu comme le spécialiste de ce type de plongées à but scientifique. Le sous-marin, localisé par M. Termote lui-même lors d'une plongée en juin, "est très intact, tout est encore fermé", selon le directeur du VLIZ. Jan Mees a expliqué qu'une nouvelle plongée doit désormais être programmée pour le "nettoyer" et pouvoir lire son numéro d'identification. "Il y a trois possibilités", selon lui.

APS

Publicité

10^E ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU THÉÂTRE EN JORDANIE : La pièce théâtrale «Hafli Itizal» captive le public jordanien

La pièce théâtrale «Hafli Itizal» de l'association culturelle Skamla de Bou Ismaïl (w.Tipaza), présentée pour la première fois en dehors du territoire nationale dans le cadre de la 10^e édition du Festival international du théâtre de Jordanie, a captivé le public jordanien qui a suivi ses chapitres avec beaucoup d'attention.

Inspirée du théâtre classique italien, la pièce raconte, dans le style comique du théâtre de rue, le quotidien d'un Algérien lors d'un jubilé organisé dans un chantier de construction en présence des ouvriers à l'occasion de 15 années de réalisations...

Une fête où les valeurs font défaut et où l'anarchie règne en maître, notamment avec la visite inopinée de l'épouse du responsable et l'intrusion d'une vieille dame qui s'est trompée d'adresse.

Inspirée de l'œuvre de l'écrivain russe, Anton Tchekhov, «Le Jubilé», la pièce est réalisée par Khaled Belhadj avec l'aide de Kasdi Mehdi qui a interprété le rôle de Atef, aux côtés de Sara Hias dans le rôle de l'épouse et de Chiraz Razika dans le rôle de Hadja Kheira.

Le réalisateur jordanien, Ousama El Mesri, n'a pas caché son admiration devant la perfection de «l'interprétation des comédiens algériens malgré leur jeune âge», ainsi que de la mise en scène et la réalisation de cette pièce théâtrale.

La comédienne tunisienne, Manel Abdelkaoui, a indiqué avoir été agréablement surprise par l'inter-



prétation des comédiens algériens qui se sont surpassés tout au long de la présentation.

De son côté, la comédienne bahreïnienne, Nadjma Boualal, a souligné que la présentation algérienne était «belle et complémentaire en termes d'interprétation de musique et de sens». Pour le président de l'association, Kasdi Mehdi, le succès de «Hafli Itizal» dans ce festival reflète la réussite du théâtre algérien. Il a indiqué que l'objectif de sa troupe théâtrale a

été atteint à travers l'intérêt et l'admiration suscités auprès du public jordanien. Très active sur le terrain, la troupe Skamla de Bou Ismaïl est une association qui a réussi à s'imposer sur la scène culturelle locale en dépit de sa création récente (octobre 2014). Outre le pays organisateur (la Jordanie), prennent part à cette 10^e édition l'Algérie, la Tunisie, la Libye, les Emirats Arabes Unis, le Soudan, l'Égypte, l'Arabie Saoudite et le Bahreïn.

TIZI-OUZOU : Vernissage d'une exposition d'œuvres artistiques et artisanales de détenus

Une exposition d'œuvres artistiques et artisanales réalisées par des détenus s'est ouverte lundi après-midi à la maison de la culture «Mouloud Mammeri» de Tizi-Ouzou.

Les créations (sculpture sur aluminium, peinture, gravure, broderie...) de détenus des maisons d'arrêts de sept wilayas à savoir, Tizi-Ouzou, Alger (maison d'arrêt d'El Harach), Bejaia, Bouira, Chlef, Annaba et Boumerdes (maison d'arrêt de Tidjelabine) ont été présentées au public à l'occasion de cette activité organisée par la Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion ainsi que la direction locale de la culture en collaboration avec la Maison d'arrêt de Tizi-Ouzou.

Rencontré en marge de ce vernissage, le Procureur général près la cour de Tizi-Ouzou, Mohamed Tayeb Laazizi, a indiqué à l'APS que cette manifestation qui rentre dans le cadre des conventions signées entre le ministère de la Justice et



d'autres départements ministériels, dont celui de la culture, était une occasion pour expliquer au citoyen le programme important mis en place par l'Etat dans le cadre de l'humanisation des établissements pénitentiers et pour la réinsertion sociale des détenus.

Il a rappelé à ce titre que ces conventions visent à promouvoir l'activité culturelle, professionnelle et éducative en milieu carcéral. Cette exposition permettra aux visiteurs de voir concrètement le résultat de cet énorme effort déployé et du programme important mis en

place par l'Etat au profit de détenus afin de leur permettre notamment de poursuivre leurs études et d'apprendre un métier qui facilitera leur réinsertion sociale après qu'ils aient payé leur dette envers la société, a-t-il dit.

M. Laazizi a rappelé, qu'en matière d'études, des résultats encourageants avaient été réalisés par des détenus au niveau des établissements pénitentiers du pays, particulièrement à Tizi-Ouzou, qui a enregistré plus de 69% de taux de réussite pour les deux examens du BEM et du BAC. «Le dé-

tenu est certes privé de sa liberté, et c'est ça la nature même de la punition, mais n'est pas privé de la possibilité et des moyens de s'exprimer et d'exprimer ses talents», a-t-il observé.

Le wali Mohammed Bouderbali, présent à ce vernissage, a qualifié cette manifestation d'excellente initiative car elle permettait de découvrir toutes les différentes facettes des missions de l'administration carcérale, notamment en matière de rééducation, de réadaptation et de réinsertion en milieu social des détenus. Cette exposition a été l'occasion de découvrir des vocations et des talents parmi la population carcérale, a-t-il ajouté.

La directrice de la culture, Nabila Goumeziane, a rappelé de son côté les activités (théâtre, lecture publique, musique) organisées par sa direction au niveau des maisons d'arrêts de la wilaya de Tizi-Ouzou, au titre de la convention signée entre les ministres de la Justice et de la Culture.

10^E FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA BANDE DESSINÉE D'ALGER 17 pays aux rendez-vous



Des créateurs venus de 17 pays participeront au 10^e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda), une édition anniversaire qui se tiendra du 3 au 7 octobre prochains, avec la France en invité d'honneur. Sous l'intitulé "Dix ans déjà et ça continue !", le 10^e Fibda sera marqué par des activités étalées sur cinq jours à l'Esplanade Riadh El Feth et au Palais de la Culture Moufidi Zakaria à Alger.

La France, invitée d'honneur, présentera différents volets de ses créations, ses meilleures BD en présence de plusieurs de ses auteurs et dessinateurs notamment. Parmi les pays participants au 10^e Fibda, le Canada, Madagascar, l'Espagne, les Etats Unis d'Amérique, le Cameroun, l'Égypte, le Liban, le Maroc et la Tunisie.

Les visiteurs du 10^e Fibda qui devront s'acquitter d'une somme symbolique à l'entrée, auront l'opportunité de découvrir plusieurs activités dont des expositions, des ateliers, différents concours et des projections de films d'animation entre autres.

Les travaux de l'atelier algéro-italien, une exposition avec présentation d'album, reviendra sur le travail en collaboration, durant l'année 2016, entre les bédésistes des deux pays, mettant en valeur la créativité des artistes qui ont ainsi mis leurs talents en synergie.

La présentation de plusieurs auteurs de renom et une série de conférences sont également au programme du festival dont "Le roman soluble dans la BD", présentée par Jacques Ferrandez, autour de l'œuvre d'Albert Camus, "Le premier homme". Des lectures dessinées et des ateliers: professionnel, de réflexion, d'écriture scénaristique et de dessin pour enfants et adolescents, ainsi que des rencontres avec des bédésistes, algéro-belges notamment, seront au rendez-vous du 10^e Fibda.

La bande dessinée cubaine, belge, arabe et africaine et les travaux des jeunes auteurs algériens, lauréats des éditions précédentes, seront également visibles lors de cette 10^e édition, ainsi que différents concours, dont le Cosplay, des concerts dessinés et des expositions et ateliers mobiles, destinés aux enfants des écoles et ceux dans les hôpitaux.

Par ailleurs, des tables rondes, des rencontres entre bédésistes et des concerts, ainsi que plusieurs ateliers d'initiation et de formation ouverts au public animeront le 10^e Fibda dont l'affiche est conçue par le célèbre "Slim", avec le personnage de "Bouzid" au centre de sa création. Côté films d'animation, "Valerian et la cité des mille planètes" de Luc Besson et "Macadam Popcorn" de Jean Pierre Pozzi seront projetés lors de ce festival. Pour ses dix années d'existence, le Fibda prévoit également de réunir en résidence artistique le plasticien et dessinateur de presse L'Andalou avec le bédésiste français Joël Alessandra qui réaliseront ensemble, un carnet de croquis à quatre mains.

CINÉMA «Ça» et son clown assoient leur domination sur le box-office américain

«Ça», le film d'horreur adapté du célèbre livre de Stephen King, continue à occuper la tête du box-office nord-américain, générant presque trois fois plus de recettes que les deux autres films les plus populaires combinés, selon les chiffres publiés lundi par Exhibitor Relations.

Le long-métrage dans lequel une bande d'adolescents est aux prises avec le magique clown Pennywise, dans le nord des Etats-Unis, a rapporté 60,1 millions de dollars ce week-end, pour un total de 218,8 mil-

lions depuis sa sortie il y a dix jours.

Bien loin derrière en terme de recettes, le film d'action «American Assassin» prend la deuxième place avec 14,8 millions de dollars pour sa sortie, devant une autre nouveauté, «Mother!» de Darren Aronofsky et ses 7,5 millions.

La comédie romantique «Home Again», qui occupait la deuxième place la semaine dernière, a chuté à la quatrième position avec une estimation de 5,1 millions de recettes (17,0 millions au total), devant

«Hitman & Bodyguard», le film d'action comique avec Samuel L.

Jackson et Ryan Reynolds, qui devrait générer 3,6 millions (70,4 millions depuis sa sortie il y a cinq semaines).

Voici la suite du top 10: 6 - «Annabelle 2 : La Création du mal» (2,4 millions de dollars) 7 - «Wind Rivers» (2,6 millions) 8 - «Ballerina» (2,2 millions) 9 - «Spider-Man: Homecoming» (1,9 million) 10 - «Dunkerque» (1,3 million).

APS

Programme de la soirée

TF1 19:55

Esprits criminels

Réalisateur : Oz Scott
Avec : Joe Mantegna, Matthew Gray Gubler



Un étrange hiéroglyphe dessiné sur le cadavre d'un SDF décédé dans la rue est découvert par une légiste en Floride. Cette figure rappelle à la police locale celle retrouvée sur un autre corps. L'équipe comprend bientôt qu'elle est confrontée à un tueur en série qui veut attirer l'attention sur un désastre écologique. Spencer participe à l'affaire à distance car il doit prendre soin de sa mère qu'il héberge désormais chez lui, à Washington.

France 2 19:55

Alex Hugo

RÉALISATEUR : PIERRE ISOARD
AVEC : SAMUEL LE BIHAN, FRÉDÉRIC VAN DEN DRIESSCHE



Parti bivouaquer en montagne à l'approche de l'hiver, Alex Hugo entend une explosion. Le policier bascule en arrière avant d'être enseveli par la neige. Blessé et inconscient, Alex parvient tout de même à alerter ses équipiers, mais ceux-ci ne peuvent le localiser. Il est finalement sauvé par un mystérieux inconnu. Dans la vallée, les recherches s'organisent, mais seul le sac du policier est retrouvé.

France 3 19:55

Hitler et Churchill : le combat de l'aigle et du lion

Réalisateur : David Korn-Brzoza



De 1940 à 1945, Winston Churchill et Adolf Hitler n'ont eu de cesse de vouloir s'anéantir mutuellement. Surnommés respectivement le «vieux lion» et «l'aigle allemand», durant la Seconde Guerre mondiale, ces deux titans ont mené un combat de tous les instants. Face au redoutable Führer, Churchill fut un exemple de leadership et de courage politique. Son humour légendaire et son audace ont fait de lui l'un des dirigeants les plus populaires de l'histoire. Quant à Adolf Hitler, il est certainement le plus haï des hommes politiques tant il est incarné la peur et le racisme. Retour sur cet affrontement entre deux géants.

CANAL+ 20:00

Maman a tort

Réalisateur : Marc Fitoussi
Avec : Emille Dequenne, Jeanne Jestin
Date de sortie : 9 novembre 2016



Le stage à la télévision qu'elle rêvait de faire étant tombé à l'eau, Anouk, élève de troisième, doit se replier sur une semaine dans la compagnie d'assurance où travaille Cyrielle, sa mère. Là, chargée de ranger un cabioli, elle est confrontée à des femmes mesquines et autoritaires. Un jour, elle assiste à la colère d'une jeune veuve en détresse. Et décide de tout faire pour que sa mère lui vienne en aide.

6 20:00

Cauchemar en cuisine

CESTAS
Saison 7 - Culture Infos / France 2017



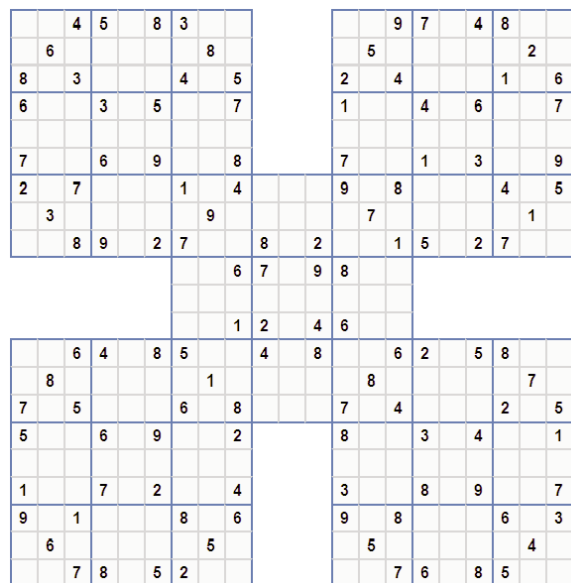
Le chef se rend à Cestas, près de Bordeaux, pour tenter d'aider Anna et son mari Romain. Il y a trois ans, le couple a investi toutes ses économies dans un établissement qu'il a complètement rénové. Côté organisation, Romain prépare les pizzas et s'occupe du service, Anna est en charge des grillades et Hervé, le chef, a la responsabilité des autres plats de la carte. Mais depuis quelques mois, les clients ont déserté le restaurant. D'où vient le problème ? Est-ce la faute d'Hervé, dont la cuisine n'est pas à la hauteur, ou celle d'Anna et de Romain, qui ne lui donnent pas de directives claires ? Philippe Etchebest tente de démêler le vrai du faux.

Jeux

Samouraï-Sudoku n°1675

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



"L'amitié finit parfois en amour, mais rarement l'amour en amitié."

* Charles Caleb Colton

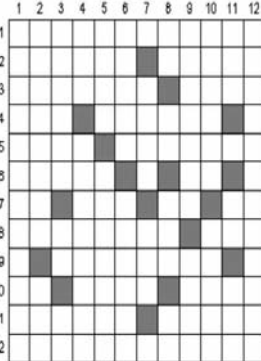
Mots croisés n°1675

Verticalement :

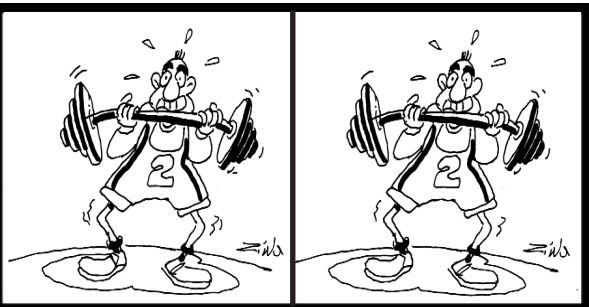
1. Pruderie
2. Planète - Aigres
3. Mesure d'avoine pour un cheval - En compagnie de
4. Ville du Pérou - Spectacle
5. Pnasse d'eau - Ensemble des instrumentistes accompagnateurs, dans un concert grosso
6. Ville d'Italie - Einsteinium
7. Siliçium - Riv. de Roumanie

Horizontalement :

1. Introduction dans les lignes téléphoniques, de bobines d'auto-induction pour améliorer la transmission de la parole
2. Taux d'acide nique dans le sang - Dans le nom de la capitale du Brésil
3. Indique qu'à un certain endroit d'un morceau de musique il faut reprendre au début - Radium - éain
4. Fille de Cadmos - Retarder
5. Objectifs - Médicament dont l'alcool est l'excipient
6. Saule - Laine qu'on retire en tondant (pl)
7. Candide - Racaille
8. Déca - Neptunium - Adj. possessif
9. Cadmium
9. Amaigrir - Individu
10. Souhaitées - Nom donné à la Nouvelle-Guinée par l'Indonésie
11. Colère - Problème - Trinitrotoluène
12. Tromperies



Terreurs



Grille géante n°375

paques de plage vendeuse de sacs	↓	trimerales	↓	types de religions pronom relatif	↓	boquin rigolo	↓	prit fin	↓	détour- nes du droit chemin	↓	postes avancées	↓
↓		répudiera	↓	↓		en outre	↓	état européen	↓			patron des orfèvres	↓
conclu- sions épais- seur	→									habille	→		
↓								alterne les semis objet de cuisinier	→	faut brillant	↓		
personne niaise étaieras ton cran	→			concur- rence suppor- tera	→								
↓				↓		plus haut que la vague sujet	→			roqnon	→		
petit véhicule sur rail	↓	plein	→			élimine- ras image sacrée	↓			mauvais cheval	↓		variante chimique
↓		sauvé du naufrage	↓					léger problème	→			voisine de Dijon coordi- nation	→
côté du soleil levant	↓	quintes- sence	→			pièces à homards rassem- blés	→						sanje
↓		palmeras	↓	animaux antiques jupes de ballet	→					signal de départ genre de mouette	→		
supports de câbles	→			↓								propulsé	→
↓		normale	↓									signe nordique	↓
lacha un vent	→									beau- coup équipes sportives	→		
↓						mollesse	→						réunion dansante
entiché	↓					suivre à la trace	↓						
				rapport de cercle suis au courant	↓			éteints	→				
boucliers de cou- turières	→	affermit	→					munis- sais	↓				
↓		voleur	↓					mauvais sujet grandes quantités	→			fourgon d'étalon	→
				met k.o.	→							discerné espace verdo- nant	→
				combattit	↓								
inquié- teras	↓	sejour de rivière bon dormeur	↓			amoncel- lement sable des mers	→			terme d'échec pages de canards	→		
↓										vase de défunt courroux scénique	→		
renvoi	→					sorte de confiture en ma- tière de	→						
↓													avant midi
claudique	↓					cours de Grenoble	→					il va len- tement au Brésil	→
saleté	→							clé pour Ali Baba	→				

Solution

Sudoku n°1674

1 9 6 2 7 8 3 5 4	5 6 2 7 4 9 1 3 8
7 2 4 3 5 6 1 8 9	1 7 3 5 8 2 6 9 4
5 8 3 4 9 1 2 6 7	4 8 9 1 6 3 5 2 7
3 5 7 8 6 2 9 4 1	6 2 5 4 3 1 7 8 9
9 1 8 7 3 4 5 2 6	7 3 4 8 9 5 2 6 1
6 4 2 5 1 9 7 3 8	8 9 1 6 2 7 4 5 3
8 3 5 9 4 7 6 1 2	3 4 7 9 5 6 8 1 2
2 6 9 1 8 5 4 7 3	1 9 5 8 2 1 4 3 7 6
4 7 1 6 2 3 8 9 5	9 5 4 7 3 2 1 6 3 7 8 9 4 5
9 3 5 1 6 2 4 7 5	
7 5 4 3 9 6 8 2 1	
2 8 1 7 4 5 6 3 9	
2 5 4 9 8 1 3 6 7	9 1 4 5 8 2 7 6 9 4 1 3
9 6 1 7 3 4 5 2 8	6 3 7 1 9 4 5 8 3 6 7 2
7 8 3 2 6 5 1 4 9	5 2 8 7 6 3 1 4 2 8 9 5
1 7 8 4 5 3 2 9 6	4 3 9 8 5 6 1 2 7
4 9 6 1 2 5 8 7 3	2 7 6 4 3 1 5 8 9
6 3 2 8 7 9 4 1 5	8 5 1 9 2 7 3 4 6
3 2 7 5 1 3 9 5 4	3 1 8 2 7 5 9 6 4
5 4 6 3 9 2 7 8 1	6 4 7 3 9 8 2 5 1
8 1 9 5 4 7 6 3 2	9 2 5 6 1 4 7 3 8

Mots Croisés n°1674

EMBLEMATIQUE
COEUR■NATURE
HISTONE■AIE
ANTIDATER■M■
UDINE■HUDSON
FRASER■R■ALE
FEU■SALICOLE
O■XE■PAPE■AS
UV■PRETEURS■
RICOEUR■XOSA
EN■I■SAS■TON
EST■CENTAINE

Grille géante n°374

• M • A • N • A • L • B • G
• C • O • N • T • R • E • I • N • D • I • Q • U • E • R
• R • A • R • E • S • A • R • B • U • S • T • E
• C • A • V • E • S • C • L • O • R • E • A • L • E
• L • I • S • E • R • E • P • E • T • A • L • E
• A • I • R • R • A • D • E • M • E • N • A •
• S • E • R • V • I • E • T • T • E • E • G • O
• C • A • S • E • E • R • A • I • N • U • R • E • S
• T • U • R • E • P • E • T • R • I • S
• K • I • D • N • A • P • P • E • R • N • E • V • E
• O • U • I • U • T • C • L • E • A • U
• A • N • C • R • E • R • E • U • S • S • I • S
• T • E • L • E • V • I • S • E • U • N • E
• C • H • I • N • E • R • E • Z • T • A • R • E •
• A • L • T • I • E • R • O • T • E • S • M
• P • L • I • S • N • P • R • E • D • I • R • A
• E • T • E • T • A • I • E • E • T • A • T
• F • I • E • L • S • C • R • E • T • A • M • E
• N • B • O • I • R • A • E • V • I • E • R
• D • E • C • O • L • L • E • T • E • S • R • U • A
• S • O • T • S • S • E • N • T • I • E • R • S

C'est arrivé un 20 septembre

1932 : Début de la grève de la faim de Gandhi.

1960 : Adhésion du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la République centrafricaine, de Chypre, de la République du Congo, de la République démocratique du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de Madagascar, du Niger, de la Somalie, du Tchad et du Togo à l'ONU.

1977 : Adhésion de Djibouti et du Viêt Nam à l'ONU.

Célébrations

- Semaine européenne de la mobilité.
- Brésil : Fin de la Semaine Farroupilha commémorant la révolution Farroupilha remportée - par les dirigeants gaúchos en 1845.

MOTO GP / ITALIE - SANTÉ : Rétabli, Valentino Rossi est déjà remonté en selle

Le pilote italien en Moto GP, Valentino Rossi a effectué lundi un essai sur le circuit de Misano (nord-est de l'Italie), moins de trois semaines après avoir subi une opération suite à une double fracture (tibia-péroné), rapportent hier des médias sportifs locaux.

Le septuple champion du monde en Moto GP a été victime, fin août dernier, d'un accident d'enduro lors d'un entraînement près de chez lui. Il a été opéré dans la nuit du 31 août au premier septembre à l'hôpital d'Ancone pour des fractures avec déplacement du tibia et du péroné de sa jambe droite.

C'est donc seulement 18 jours plus tard qu'il est remonté en selle, effectuant plusieurs tours au guidon d'une Yamaha R1, pour tester sa condition physique et l'état de sa jambe.

Selon la Gazzetta dello Sport, le vétéran italien envisagerait de participer à partir de vendredi aux essais libres du GP d'Aragon, prévu dimanche.

En fonction de ses résultats et de ses sensations lors de cette première séance, il déciderait ensuite de participer à la course ou de laisser comme prévu sa place au Néerlandais Michael van der Mark.

Rossi a manqué le GP de Saint-Marin il y a 10 jours à cause de sa blessure. Il est toujours 4e du championnat du monde, mais désormais à bonne distance des deux co-leaders, l'Espagnol Marc Marquez et l'Italien Andrea Dovizioso.

AFROBASKET 2017 MESSIEURS:

Le Nigérian Ike meilleur joueur du tournoi

Le Nigérian Ike a été désigné meilleur joueur (MVP) de la 29e édition de l'Afrobasket messieurs qui s'est achevée samedi à Radès, (Tunis), avec le sacre de la Tunisie, victorieuse du Nigeria (77-65) en finale.

L'ailier-fort de 34 ans est le meilleur marqueur du tournoi avec 132 points, soit une moyenne de 22 points par match. Il a été le meilleur marqueur du Nigeria lors de quatre de ses six matches. Il a également pris 8,7 rebonds par match.

Seul rescapé de l'équipe couronnée championne d'Afrique il y a deux ans sur les mêmes lieux, Ike a porté les D'Tigers à l'effectif fortement remanié, frôlant le sacre continental.

Figure également dans le 5 majeur de la compétition, aux côtés de son compatriote Nwamu Ikechukwu, du Sénégalais Gorgui Sy Dieng, ainsi que des Tunisiens Mourad El Mabrouk et Mohamed Hadidane.

Meilleur joueur (MVP) : Ike (Nigeria)

Meilleur marqueur : Ike (Nigeria)

Meilleur tri-pointeur : Nwamu Ikechukwu (Nigeria)

Meilleur rebondeur : Makram Ben Romdhane (Tunisie)

Equipe fair-play : RD Congo

5 majeurs : Meneur : Nwamu Ikechukwu (Nigeria), Arrière : Mourad El Mabrouk (Tunisie), Ailier : Mohamed Hadidane (Tunisie), Ailier-fort : Ike (Nigeria), Pivot : Gorgui Sy Dieng (Sénégal).

RALLYE D'ALGÉRIE «CHALLENGE SAHARI 2017» : Neuf étapes au menu de la 3^e édition

Neuf (9) étapes sont inscrites au menu de la troisième édition du Rallye (auto/moto) Challenge Sahari international, prévu du 4 au 12 décembre 2017, entre Oran et Béchar, sur une distance de 1117 km, sans inclure les 2000 km de liaisons routières, ont annoncé hier les organisateurs.

Un évènement international, organisé par la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM), en collaboration avec l'agence française «Raid 4x4», qui possède plus de 35 ans d'expérience dans le domaine.

«Cette année, le choix s'est porté sur le sud-ouest du pays, pour permettre aux gens de découvrir cette partie du pays, après les régions Centre et Est, qui avaient abrité les deux précédentes éditions» a commencé par expliquer le président de la FASM, Chihab Baloul, lors d'une conférence de presse, tenue mardi au complexe sportif Ahmed Ghermoul (Alger). «Cette troisième édition du Rallye International d'Algérie devait se dérouler initialement au mois d'octobre, mais il a été décidé de la reporter au mois de décembre, en raison des élections locales du 23 nombre prochain» a-t-il ajouté. Sur les neuf épreuves inscrites au menu de ce Rallye, trois se déroulent



ront sous forme d'une boucle, à Taghit. Elles seront précédées des trois premières étapes, entre Oran, El Bayadh (Sidi Cheikh), El Mechria et Taghit, alors que les trois dernières étapes se dérouleront dans le sens inverse, entre Taghit, El Mechria et El Bayadh (Sidi Cheikh), avant de retourner à Oran, où auront lieu la cérémonie de clôture et la remise des prix aux lauréats.

«L'agence française Raid 4x4 s'occupera uniquement de l'aspect technique, qui représente environ 30% de la charge

globale» a indiqué le membre du Bureau fédéral Mourad Oueddahi, assurant que le reste des moyens, notamment sur le plan logistique, seront assumés par la FASM et ses partenaires.

Contrairement aux deux précédentes éditions, parrainées par diverses entreprises nationales et privées, cette troisième édition ne sera parrainée que par l'opérateur téléphonique, Mobilis.

«Mobilis s'est engagé à assumer tous les frais de cette troisième édition.» a encore rassuré Baloul.

TENNIS / CIRCUIT PRO-FÉMININ À HAMMAMET : L'Algérienne Inès Ibbou débute contre une Française

La joueuse de tennis Algérienne Inès Ibbou sera opposée aujourd'hui à la Française Olympe Lancelot, au premier tour du tableau final d'un tournoi professionnel féminin, organisé du 18 au 24 septembre 2017 à Hammamet (Tunisie), suivant les résultats du tirage au sort dévoilés lundi soir par les organisateurs.

La championne d'Afrique de 2015 a directement intégré le tableau final de ce tournoi, alors que la Française est issue des qualifications, où elle a sorti respectivement l'Allemande Anastacia Rosnowska (6-3, 6-1) et l'Italienne Veronica Napolitano (6-3, 6-4).

En double, Ibbou a décidé de faire équipe avec l'Allemande Chantal Sauvant, et elles étaient opposées hier au tandem composé de Gaëlle Emilia Dejonchheere (Belgique) et Adytha Karunaratne (Sri Lanka), pour le compte du premier tour.

Outre Ibbou, l'Algérie avait engagé une autre joueuse dans cette compétition, organisé sur terre battue et dotée d'un



prize-money de 15.000 USD. Il s'agit de la jeune Houria Boukholda (15 ans), ayant été éliminée dès le premier tour des qualifications, après sa défaite par deux sets à zéro contre l'Allemande Franziska Kommer.

JUDO: L'équipe cadet de la Sûreté nationale occupe la 3^e place au niveau arabe

Les judokas cadets de la Sûreté de la wilaya de Saïda ont décroché la 3ème place lors du championnat arabe de judo disputé du 6 au 12 septembre au Liban, a indiqué hier un communiqué de la DGSN.

«L'équipe de judo de la Sûreté nationale a réussi avec brio à décrocher deux médailles d'or, respectivement par Mahfoud Amina (40 kg) et Badri Khaoula (50kg), tandis que le jeune Maghrabi Tahar a décroché la 3ème place dans la catégorie ca-

det», précise la même source, qui relève que cette performance a permis aux représentants algériens d'occuper la 3ème place sur les 14 pays participants à cette éditions. Les judokas algériens ont été reçus à leur retour au niveau du siège de la Sûreté de la wilaya de Saïda, où une cérémonie a été organisée en leur honneur. A cette occasion, le chef de la Sûreté de la wilaya a loué les efforts qu'ils ont déployés pour honorer l'Algérie lors de cette compétition, conclut le communiqué.

SPORT: Forum national «Femme et Sport» le 27 septembre à Zéralda (COA)

Le Comité olympique et sportif algérien (COA)organise le mercredi 27 septembre à Zéralda (Alger), le Forum national «Femme et Sport», a indiqué l'instance olympique lundi.

Le Forum national «Femme et Sport» sera organisé dans «le souci de continuer à offrir des solutions concrètes aux femmes sportives afin de leur permettre d'intégrer différentes instances sportives nationales et internationales,

précise le COA. Plusieurs interventions de personnalités éminentes dans le domaine des sciences du sport et de l'encadrement, ainsi que des championnes olympiques et mondiales sont au programme de ce Forum dont la coordinatrice générale n'est autre que Hassiba Boulmerka, présidente de la commission «Femme et Sport» au COA. Parmi les axes qui seront abordés lors de ce Forum national «Femme et Sport»: la

femme et le sport dans les instances internationales et la gouvernance en Algérie ainsi que la promotion des femmes dans les postes de responsabilités et leur intronisation dans les exécutifs.

Il sera également question de la reconversion des athlètes féminines dans les métiers de sport et insertion sociale et professionnelle, souligne le COA.

LIGUE 2 FRANÇAISE - LE HAVRE AC : L'Algérien Zinedine Ferhat élu meilleur joueur du mois d'août



L'attaquant international algérien du Havre AC, Zinedine Ferhat, a été élu meilleur joueur du Championnat de Ligue 2 française de football pour le mois d'août écoulé, suivant les résultats du suffrage dévoilés lundi soir par les organisateurs.

L'ancien n°7 de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne), auteur d'un but et cinq passes décisives le mois dernier, a remporté 51% des voix prononcées dans ce vote, devançant ainsi le meneur de jeu du FC Sochaux, Florian Martin (27%), et l'attaquant du FC Lorient Denis Bouanga (21%).

En sélection nationale d'Algérie, Ferhat (24 ans) n'avait pas pris part à la double confrontation contre la Zambie (3-1, 0-1) pour le compte de la troisième et quatrième journées des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018.

Mais il devrait figurer dans le groupe appelé à défier le Cameroun, en octobre prochain à Yaoundé, pour le compte de la 5e journée.

Dans le palier supérieur, c'est l'attaquant international colombien de l'AS Monaco, Radamel Falcao qui a été élu meilleur joueur de Ligue 1 française pour le mois d'août.

«El Tigre» s'est emparé de cette distinction grâce à son incroyable réussite en ce début de saison, puisqu'il a inscrit neuf buts en six matchs pour les champions de France en titre.

Zetchi à l'écoute des présidents de Liges régionales et de wilayas, aujourd'hui à Sidi- Moussa

Les problèmes et les préoccupations des Ligues régionales, et ceux des Ligues de wilayas qui y sont affiliées, seront débattus aujourd'hui, lors de la première rencontre du président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, avec les responsables des dites structures.

La réunion aura lieu au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), a appris l'APS mardi auprès du secrétaire général de la FAF, Mohamed Saâd, et elle s'inscrit dans le cadre des réunions entamées par le patron de la FAF avec les responsables des différentes Ligues régionales et de wilayas.

Zetchi s'est en effet déjà réuni, début septembre courant, avec les présidents des Ligues régionales de l'Est et du Sud-Est, à Constantine.

Une deuxième rencontre du genre se déroule ce mardi à Oran avec les dirigeants des Ligues régionales et de wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest.

Elu le 20 mars dernier à la tête de la première structure footballistique nationale, Zetchi s'était «engagé» dès lors à «accorder un intérêt particulier au football amateur».

APS

MONDIAL-2018.QUALIF/6^e JOURNÉE : Le match Algérie-Nigeria maintenu à Constantine

Le match Algérie-Nigeria, prévu le 10 novembre prochain dans le cadre de la 6e et dernière journée des éliminatoires du Mondial-2018, est maintenu au stade Chahid Hamlaoui de Constantine, a appris hier l'APS auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).

«Tout changement de domiciliation devra être effectué avant 60 jours de la date de la rencontre, comme le stipule les règlements de la Fédération internationale de football, or jusque-là, on n'a avisé l'instance internationale d'aucun changement de domiciliation», a indiqué le secrétaire général de la FAF, Mohamed Saâd, en marge de la réunion de coordination entre le président de la FAF, Kheireddine Zetchi, et les présidents des Ligues régionales et de wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest, tenue à Oran. La sélection algérienne, déjà éliminée du Mondial russe, a retrouvé le stade de Constantine le 2 septembre dernier, après de longues années d'absence de cette infrastructure.



Son retour dans la capitale de «Cirta» ne lui a pas souri, après sa défaite contre la Zambie (1-0). Des informations de presse ont fait état du désir des responsables de la FAF de programmer la dernière sortie

des Verts dans les qualifications au stade du 5-juliet, à Alger.

Avant de donner la réplique aux «Supers Eagles», actuels leaders du groupe B avec 10 points, l'équipe nationale se

rendra le 7 octobre prochain à Yaoundé pour y affronter la sélection camerounaise. Les protégés de l'entraîneur Lucas Alcaraz comptent un seul point dans leur escarcelle et ferment la marche de leur groupe B.

Démission du DTN Fodil Tikanouine

Le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) Fodil Tikanouine, a démissionné de son poste pour des «raisons personnelles» à peine cinq mois après son installation, annonce la FAF ce lundi sur son site officiel.

Selon la même source, Tikanouine, a rencontré ce lundi 18 septembre 2017, le président de la FAF, Kheireddine Zetchi, à qui il a remis sa démission de son poste pour des raisons personnelles.

Le président de la FAF, «sensible aux arguments de Tikanouine, a accepté sa démission tout en le remerciant pour tout le travail qu'il a accompli depuis sa prise de fonction et, plus globalement, pour son apport au football algérien depuis de très longues années», souligne l'instance fédérale.

Agé de 73 ans, Tkanouine avait été installé à la tête de la Direction technique

nationale de la FAF le 10 avril dernier en remplacement de Toufik Korichi qui avait par la suite démissionné de la DTN.

Tikanouine avait dirigé la DTN, une première fois entre 1982 et 1985, avant de revenir en 1989 alors son troisième passage était entre 2006 et 2011.



Son retour aux affaires pour la quatrième fois n'aura duré que quelques mois.

LIGUE DES CHAMPIONS (QUARTS DE FINALE ALLER) : Oussama Darfalou (USM Alger) dans l'équipe type (CAF)

L'attaquant de l'USM Alger Oussama Darfalou, a été désigné dans l'équipe type des quarts de finale aller de la Ligue des champions dont les matchs se sont déroulés le week-end dernier, a indiqué hier la Confédération africaine de football (CAF) sur son compte twitter.

Le buteur usmiste a été l'auteur de la seule réalisation de son équipe contre les Mozambicains de Ferroviário De Beira (1-1) samedi à Beira en quarts de finale aller de la prestigieuse compétition africaine des clubs.

Outre l'Algérien Darfa-

lou, le Onze Type des matchs aller est constitué de Mohamed Fathi (Ahly Tripoli), Mohamed Aleyat (Ahly Tripoli), Mohamed Konate (ES Sahel), Motjeka Madisha (Mamelodi Sundowns), Ahmed Fethi (Ahly du Caire), Thomas Nyirenda (Ferroviário de Beira), Themba Zwane (Mamelodi Sundowns), Fousseyni Coulibaly (ES Tunis), Muaid Ali (Ahly Tripoli), Yannick Zakri (Mamelodi Sundowns), Oussama Darfalou (USM Alger). Les quarts de finale retour se dérouleront les 23 et 24 septembre.



LIGUE DES CHAMPIONS (QUARTS DE FINALE RETOUR):

Programme des matches

Programme et arbitres des matches des quarts de finale retour de la Ligue des champions d'Afrique de football prévus le week-end prochain (23-24 septembre).

Samedi 23 septembre 2017

Stade 5 juillet (Alger): USM Alger (Algérie)- Ferroviario de Beira (Mozambique) 18h30/ Arbitre: Bakary Papa Gassama (Gambie) Stade Rades (Tunis): ES Tunis (Tunisie) - Ahly (Egypte) 19h00/ Arbitre: Neant Alioum (Cameroun) Rabat: WA Casablanca (Maroc)- Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) 21h00/ Arbitre: Ali Lemghaifry (Mauritanie)

Dimanche 24 septembre 2017

Sousse: ES Sahel (Tunisie)- Ahly Tripoli (Libye) 18h30/ Arbitre Janny Sikazwe (Zambie).

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (QUARTS DE FINALE RETOUR):

Programme des matches

Programme et arbitres des quarts de finales retour de la Coupe de la Confédération africaine de football prévus les 22, 23 et 24 septembre.

Vendredi 22 septembre 2017

Stade Taieb M'hiri: CS Sfaxien (TUN)- FUS Rabat (MAR) 19h00/ Arbitre: Davies Ogenche Omweno (Kenya)

Samedi 23 septembre

Stade de Ndola: Zesco United (ZAM)- Supersport FC (RSA) 15h00/ Arbitre: Denis Dembele (Côte d'Ivoire)

Dimanche 24 septembre

Stade de Lubumbashi : TP Mazembe (RDC)- Al Hilal El-boeïd (SUD) 15h30/Arbitre: Ghead Zagloul Grisha (Egypte) Stade de Rades : Club Africain (TUN)- MC Alger (ALG) 19h00 / Arbitre: Thierry Nkurunziza (BDI).

ANGLETERRE :

L'ex-footballeur Rio Ferdinand confirme sa reconversion à la boxe

L'ancien footballeur international anglais, Rio Ferdinand a annoncé hier, à 38 ans, son intention de se reconverter en boxeur professionnel.

«La boxe est un sport incroyable, aussi bien pour le corps que pour l'esprit, et j'en ai toujours été passionné», a assuré mardi l'ancien défenseur central de Manchester United, ajoutant que «c'est un sérieux défi», qu'il ne prend pas à la légère, car «il n'est pas évident que tout le monde puisse devenir boxeur».

Grand fan de boxe, Ferdinand (81 sélections et plus de 300 matchs avec Manchester United), avait confié dans le passé avoir passé beaucoup de temps en salle, pour pratiquer ce sport. Il a reconnu que la pratique de cette discipline l'avait beaucoup aidé, notamment après la perte de sa femme, Rebecca Ellison, décédée en 2015 des suites d'un cancer du sein. S'il réussissait dans son entreprise, annoncée lundi par la presse britannique, Ferdinand deviendrait le premier footballeur à accomplir une reconversion sur un ring depuis Curtis Woodhouse, l'ancien buteur de Sheffield Wednesday, qui fut sacré champion de Grande-Bretagne des super-légers, en 2012.

Ferdinand, qui avait pris sa retraite footballistique en mai 2015, sera entraîné par l'ancien champion WBC des super-moyens, Richie Woodhall, mais avant cela, il devra commencer par convaincre le BBBB, l'organisme qui gère la boxe professionnelle au Royaume-Uni, de lui accorder une licence. «Je pense qu'avec du temps, Rio peut boxer au niveau professionnel. Il a une puissance naturelle dans la main droite. En plus, il très en forme et il a envie d'apprendre», a estimé Woodhall, ancien médaillé de bronze olympique, qui a toutefois concédé que la technique de son poulain était encore «brute».

APS

LIGUE 2 PROFESSIONNELLE MOBILIS: Kada Aïssa entraîneur par intérim du RC Relizane

La direction du Rapid club de Relizane (RCR) évoluant en Ligue 2 professionnelle de football Mobilis a confié au conseiller sportif, Kada Aïssa la barre technique à titre provisoire, en attendant la nomination d'un nouvel entraîneur, a appris l'APS lundi du président du club.

M o h a m e d Hamri a indiqué, à l'APS, que la direction du RCR a chargé dimanche soir Kada Aïssa pour diriger les séances d'entraînement de l'équipe en remplacement de l'entraîneur Youcef Bouzidi qui a démissionné vendredi dernier après le nul à domicile contre l'ASO Chlef (0-0).

Etant assistant d'entraîneur, Kada Aïssa a dirigé dimanche et lundi deux séances d'entraînement au stade Tahar Zougari de Relizane en vue de la rencontre qui opposera, vendredi prochain, le RCR au CAB au stade «1er novembre» de Batna de la

4ème journée du championnat.

Le RC Relizane occupe, à l'issue de trois journées du

championnat de la saison 2017-2018, la 11ème place au classement avec deux points en concédant deux nuls à

domicile devant le JSM Bejaia et l'ASO Chlef et une défaite face à l'AS Ain Mlila à l'extérieur.



LIGUE 2 MOBILIS :

2 matchs à huis clos pour le MC El Eulma

La Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP) a infligé deux matchs à huis clos au MC El Eulma et une amende de 200.000 DA, pour jets de projectiles et de fumigènes sur le terrain, entraînant des dommages physiques aux officiels ayant dirigé son match de la 3e journée de Ligue 2 Mobilis face au MO Béjaïa.

Le MCEE s'était incliné à domicile,

sur un but de Belgacemi (37'), et les supporters présents au stade Messaoud Zeggag avaient donné libre cours à leur frustration, en bombardant le terrain avec des projectiles et des fumigènes, ayant fini par blesser certains officiels.

Le club eulmi purgera le premier de ses deux matchs de suspension de terrain vendredi, en accueillant le RC

Kouba (16h00) pour le compte de la quatrième journée.

La commission de discipline de la LFP a annoncé par ailleurs avoir infligé une amende de 100.000 DA à trois autres clubs, pour jets de projectiles sur le terrain.

Il s'agit de l'ES Sétif (Ligue 1), ainsi que l'US Biskra et le CRB Ain Fakroun (Ligue 2).

FRANCE

Ludovic Batelli sollicité pour les sélections algériennes des jeunes

L'ancien sélectionneur français des -20 ans, Ludovic Batelli, est en contacts avec la Fédération algérienne de football (FAF) pour s'occuper éventuellement des sélections des jeunes, rapportait *France Football* dans sa livraison d'hier.

A en croire ce magazine du football, Ludovic Batelli, qui a quitté en juillet dernier ses fonctions au sein de la DTN française après l'élimination du Mondial de son équipe U20, serait dans le viseur des responsables de la FAF pour superviser les sélections algériennes des jeunes.

Ce technicien de 54 ans, ancien gardien de but, a en-

tamé sa carrière d'entraîneur à la fin des années 1990 en France puis en Belgique.

Il est connu pour son travail assidu dans la formation des jeunes ce qui lui a prévalu, en tant que sélectionneur, d'être champion d'Europe en 2016 à la tête de l'équipe française U19. L'hebdomadaire français a estimé que si Ludovic Batelli traverse la Méditerranée, il serait sur la



trace de l'autre ancien de la DTN française, François Blancart qui, sollicité par

la FAF, était à Alger pour effectuer une expertise de la DTN algérienne.

LIGA ESPAGNOLE - REAL MADRID:

Zidane salue la «phénoménale» série offensive de son équipe

L'entraîneur du Real Madrid, a salué hier la «phénoménale» série offensive de ses joueurs, capables d'enchaîner 73 matchs officiels en marquant, égalant la prouesse du Santos de Pelé (1961-1963), et a espéré que son équipe «continue ainsi» aujourd'hui.

«Cela veut dire que l'équipe fonctionne», s'est réjoui Zidane en conférence de presse avant la réception du Betis Séville mercredi soir pour la 5e journée de Liga. «Les joueurs conti-

nent leur série, ils font quelque chose de phénoménal et je suis avec eux, nous sommes tous avec eux. Ce sont eux qui se battent, qui sont sur le terrain. Tout le mérite en revient aux joueurs. J'espère qu'ils vont continuer ainsi, ils mesurent ce qu'ils sont en train de faire», a ajouté le technicien français. Cela fait plus d'un an, depuis avril 2016, que son Real marque au moins un but à chaque rencontre. Si le club meringue y parvient encore aujourd'hui,

il dépassera la série de la mythique équipe brésilienne du «Roi» Pelé pour établir un nouveau record, même si d'autres sources évoquent 74 rencontres d'affilée pour Santos, et même s'il est difficile d'assurer, faute de données, que ce record est mondial.

Ce qui est sûr, c'est qu'aucune équipe n'avait réalisé une telle série dans un des cinq grands championnats européens (Angleterre, Allemagne, Italie, France, et Espagne).

BALE FLASHÉ À 35 KM/H

Auteur d'un but tout en vitesse, contre la Real Sociedad, Gareth Bale a démontré qu'il était en forme. D'après Marca, l'international gallois a atteint la vitesse de 35 km/h pour inscrire le troisième but madrilène contre l'équipe basque. Kevin Rodrigues, qui était au marquage, n'a pas pu suivre.



UN NOUVEAU PROBLÈME YAYA TOURÉ ?

Non utilisé depuis le début de saison du côté de City, Yaya Touré ne comprend pas la décision de Pep Guardiola, comme l'indique le Manchester Evening News.

Le vétéran ivoirien (34 ans) est resté sur le banc lors des trois premières journées de Premier League et a été écarté du groupe lors des trois derniers rencontres de l'équipe. "C'est une décision sportive. Il est resté cet été, car c'est un joueur spécial et, s'il n'est pas dans l'équipe, il sait pourquoi", a seulement lancé Pep Guardiola la semaine dernière.

En attendant, Fernando est le titulaire au poste de numéro 6 des Citizens, avec Ilkay Gündogan en possible doublure.

FELLAINI N'A TOUJOURS PAS PROLONGÉ

A un an du terme de son contrat avec Manchester United, Marouane Fellaini entretient le flou qui règne sur son avenir.

Le Belge qui aura 30 ans en novembre n'a toujours pas accepté la proposition de contrat des Red Devils. La raison ? Le clan du joueur ne serait pas satisfait de l'offre financière proposée par le club manchesterien à en croire le Daily Mail. Buteur en Ligue des champions face à Bâle, l'ancien milieu d'Everton serait courtisé par des clubs turcs et pourrait partir libre la saison prochaine à en croire le quotidien anglais.

La Juve se positionne pour Oblak

Le Paris Saint-Germain s'était renseigné l'été dernier sur Jan Oblak, le portier de l'Atlético Madrid. Visiblement, le PSG n'est pas le seul sur le coup. Selon AS, la Juventus Turin s'est renseignée à son sujet afin qu'il prenne la succession de Buffon. Mais l'Atlético n'a pas l'intention de négocier. Encore sous contrat jusqu'en 2021, le portier possède une clause de 100 millions dans son contrat. La Juve sait à quoi s'en tenir.

Pjaca sur le départ ?

Considéré comme un futur prodige, le milieu offensif Marko Pjaca peine à s'imposer sous le maillot de la Juventus Turin. Ainsi lors du prochain mercato hivernal, le jeune croate pourrait changer d'air comme nous le révèle Tuttomercato. Des discussions seraient en cours avec la Fiorentina. Les négociations entre les deux clubs de Serie A porteraient sur un prêt sans option d'achat.

Welbeck sera absent pour 4 semaines

Danny Welbeck sera absent des terrains pendant 4 semaines après s'être blessé contre Chelsea ce dimanche. Un premier scanner a démontré que le joueur souffre d'une blessure à l'aine.

Meilleur buteur des Gunners cette saison avec 3 buts à son compte en Premier League, Danny Welbeck est sorti sur blessure dimanche contre Chelsea et remplacé par Olivier Giroud à la 73ème minute. Un premier

scanner a permis de déceler

une blessure à l'aine qui le garantit une absence de 4 semaines minimum, un autre scan étant prévu demain pour déterminer la gravité de la blessure.

Gervinho fait confiance à Garcia

Vivement contesté après les sorties de route contre Monaco (1-6) et Rennes (1-3), l'entraîneur de l'Olympique de Marseille, Rudi Garcia, peut compter sur le soutien d'un de ses fidèles, l'ailier du Hebei China Fortune (Chine), Gervinho (30 ans). L'Ivoirien se dit persuadé que le technicien va réussir à l'OM. "Pour un entraîneur il lui faut des joueurs qu'il veut. Et je crois que Marseille est en train de les acheter au fur et à mesure. Il faut un peu de patience dans un projet, a prôné l'ancien Gunner auprès du média Sport-Ivoire. A Marseille, il faut qu'on lui laisse le temps, il ne faut pas s'enflammer après une défaite ou quand l'équipe joue mal. Rudi, je le connais très bien, j'ai beaucoup travaillé avec lui, je sais de quoi il est capable."



ALGÉRIE - NAMIBIE Bedoui examine avec l'ambassadrice de Namibie les possibilités de développer la coopération dans le secteur de l'Intérieur

Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a reçu lundi l'ambassadrice de Namibie à Alger, Pandule Nikaino Shingenge, indique un communiqué du ministère.

La rencontre a porté sur les possibilités de développer la coopération au mieux des intérêts des deux pays notamment dans le secteur de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, ajoute la même source. Les deux parties ont également évoqué plusieurs sujets d'intérêt commun entre les deux secteurs de l'Intérieur des deux pays dans différents domaines.

ALGÉRIE - QATAR Bedoui évoque avec l'ambassadeur du Qatar les opportunités de coopération bilatérale dans le secteur de l'intérieur

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a reçu lundi l'ambassadeur du Qatar à Alger, Ibrahim Ben Abdelaziz AL-Sahlawi, indique un communiqué du ministère de l'Intérieur. Les deux parties ont souligné, lors de cette rencontre, la nécessité de développer la coopération bilatérale dans le secteur de l'intérieur et d'échanger les expériences dans divers domaines.

PARLEMENT Le Conseil de la nation participe à Rabat à la 10^e conférence de la Ligue des sénats et des Conseils consultatifs africains et arabes

Une délégation du Conseil de la nation participera les 20 et 21 septembre à Rabat (Maroc) aux travaux de la 10^{ème} conférence de la Ligue des sénats, conseils consultatifs (choura) et conseils similaires d'Afrique et du monde arabe, a indiqué hier un communiqué du Conseil.

Organisée en collaboration avec la Chambre marocaine des Conseillers, la Conférence se penchera sur plusieurs questions, notamment d'examen du budget de la Ligue, le suivi de l'application de ses décisions, les réunions de la Commission administrative, de la Commission de coopération administrative Afrique-Monde arabe, et de la Commission paix et résolution des conflits en Afrique et au Monde arabe.

La délégation parlementaire du Conseil de la nation, conduite par M. Houbad Bouhaf, vice-président du Conseil de la nation, sera composée du président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger, M. Mohamed Tayeb Lassekri, ainsi que des sénateurs, Louisa Chachoua, Tayeb Djebbar et Mohamed Katecha.

ÉNERGIE

M. Guitouni évoque la coopération énergétique et le marché pétrolier avec les ambassadeurs russe et vénézuélien

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a reçu hier à Alger, les ambassadeurs, respectivement, de la Russie, Igor Beliaev, et du Venezuela, José de Jesus Sojo Reyes, avec lesquels il a évoqué la coopération énergétique et le dialogue Opep et non-Opep, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Le ministre et l'ambassadeur russe ont ainsi abordé les travaux de la commission mixte algéro-russe qui se tient actuellement à Alger, et ont également passé en revue l'état des relations de coopération et de partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'énergie ainsi que les perspectives de leur renforcement.

À ce propos, les deux parties ont relevé les opportunités et les possibilités d'investissement et de partenariat dans le domaine énergétique dont notamment les hydrocarbures et la formation. D'autre part, ils ont abordé les marchés gaziers ainsi que l'évolution des marchés pétroliers.

Ils ont alors salué le processus du dialogue entre pays Opep et Non Opep visant la stabilisation des marchés pétroliers à moyen et long termes ainsi que les concertations permanentes entre les deux pays dans le cadre du Forum des Pays Exportateurs du Gaz (GECF). Par ailleurs, lors de l'entretien entre M.



Guitouni et l'ambassadeur du Venezuela, les deux parties ont réaffirmé l'importance de leurs concertations afin de coordonner leurs positions dans les différents forums et organisations multilatérales au bénéfice des deux

pays, note le communiqué. En outre, leurs discussions ont porté sur la situation du marché pétrolier et le suivi de la mise en œuvre de l'accord entre les pays Opep et Non Opep en vue d'équilibrer les marchés pétroliers et de renforcer la coopération entre les pays exportateurs de pétrole. Sur le plan bilatéral, ils ont mis en avant les opportunités d'affaires et d'investissement dans le domaine des hydrocarbures et de la pétrochimie.

À ce propos, M. Guitouni a insisté sur la nécessité d'échanger les savoir-faire et les expériences afin d'investir en partenariat, notamment dans l'offshore et le raffinage.

Les deux parties ont également évoqué les opportunités d'investissement dans les domaines hors-hydrocarbures afin de diversifier les revenus et les économies tout en insistant sur les échanges en matière de recherche et de formation considérés comme essentiels pour l'atteinte des objectifs communs.

ALGÉRIE - AFRIQUE

L'Algérie dispose de plans opérationnels de lutte contre le crime transfrontalier au titre du mécanisme de l'Afripol

La Police algérienne dispose de plans opérationnels pour lutter contre le crime transfrontalier dans le cadre du mécanisme «Afripol», a affirmé, hier à Ouargla, le chef du bureau de coopération internationale à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Intervenant lors d'une rencontre régionale sur «Les éléments de réussite du mécanisme de coopération policière africaine», le commissaire divisionnaire Benyamina Abbad a indiqué que «le corps de police dispose de plans opérationnels pour une lutte efficace contre le crime transfrontalier, sur la base d'une vision unifiée avec l'ensemble des corps de police africains dans le cadre du

mécanisme Afripol». L'officier de police a, à ce titre, mis en avant l'importance de tenir compte de «la nature et des spécificités des crimes commis à travers la région et qu'il appartient, avant d'appeler à «consolider les efforts de ces corps de police africains, à travers la coopération et l'échange d'expertises, d'informations et d'expériences».

Cette démarche, poursuit-il, doit se traduire par «la prise de mesures, dont l'adoption d'une vision globale permettant de renforcer l'efficacité des services de police africains par la consolidation des capacités organisationnelles et techniques, l'élaboration d'une stratégie africaine appropriée

en matière de lutte contre la criminalité, le renforcement des capacités analytiques de la police africaine dès lors qu'il s'agit de menaces criminelles et de leur trouver les solutions idoines».

Selon le même responsable, l'Afripol, dont la création a été annoncée en Algérie en février 2014, s'assigne plusieurs objectifs, à leur tête la mise en place d'un cadre de coopération tactique et opérationnelle entre les corps de police africains.

M. Benyamina a souligné, en outre, que la police algérienne a réalisé ces dernières années des avancées «qualitatives» en matière de modernisation, de réalisations, d'ac-

complissement des missions, ainsi que de respect des lois de la République et des traités internationaux afférents notamment aux droits de l'homme et à l'éthique de Police. Initiée par la DGSN au siège de l'unité 406 de maintien de l'ordre à Saïd-Obba (Ouargla), cette rencontre régionale a regroupé des cadres et affiliés au corps de la police relevant de l'inspection régionale Sud-est de Police, ainsi que de représentants de la société civile.

Les participants ont saisi l'opportunité pour rendre hommage au Directeur général de la sûreté nationale, le Général-major Abdelghani Hamel, pour son élection à la tête du mécanisme de l'Afripol.

ALGÉRIE/ROYAUME-UNI

Le tourisme peut jouer un rôle important dans le renforcement des relations économiques entre l'Algérie et le Royaume-Uni

Le tourisme peut jouer un rôle important dans le renforcement des relations économiques entre l'Algérie et le Royaume-Uni, a indiqué hier à l'APS l'ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie, Andrew Noble.

Rencontré à Tizi-Ouzou, en marge d'une rencontre avec des opérateurs économiques de la wilaya organisée par la Chambre de commerce et d'industrie Djurdjura, l'ambassadeur du Royaume-Uni en Algérie a rappelé que les deux pays «partagent un passé très riche, mais qui remonte à loin, les relations étant très réduites durant la période entre 1945 et 2013».

«L'encouragement du tourisme pour inciter les Britanniques à venir visiter l'Algérie, qui dispose d'atouts importants dans ce secteur, permettrait de relancer et de renforcer les relations

entre les deux pays car aujourd'hui le tourisme joue un rôle impressionnant dans la construction de la réputation d'un pays», a-t-il dit. Ce même diplomate a relevé que durant les quatre dernières années «beaucoup de progrès» ont été réalisés notamment en suscitant l'enthousiasme et l'intérêt de nombreuses entreprises et compagnies britanniques pour l'Algérie. Toutefois, a-t-il relevé, il existe un «immense manque d'information sur l'Algérie au Royaume-Uni». Interrogé sur le climat des investissements en Algérie, l'ambassadeur du Royaume-Uni a relevé la politique algérienne d'encourager le secteur économique privé qui pourrait avoir, selon lui, un «impact positif» sur les échanges économiques entre les deux pays et encourager la signature d'un accord de

coopération dans ce secteur. Concernant la règle 49/51 régissant l'investissement étranger, M. Noble estime que celle-ci «ne constitue pas un obstacle pour l'amélioration des relations économiques entre l'Algérie et le Royaume-Uni ni à l'investissement des grandes entreprises, mais elle l'est plutôt pour les PME et les très petites entreprises qui n'ont pas une réserve de capital assez importante pour investir à l'étranger». Il y a des opportunités d'échanges économiques qui se dégagent maintenant et les entreprises britanniques sont très intéressées et affichent grand intérêt à venir en Algérie et nous travaillons avec le gouvernement algérien pour que la situation devienne de plus en plus facile pour nos investisseurs», a-t-il souligné.